



NUMÉRO 185 • JANVIER - MARS 2026

TIJARIS



LE MAGAZINE DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL ET INTRA-OCI

DOSSIER SPÉCIAL

TRANSPORT ET FACILITATION DES ÉCHANGES DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI

DES CONTRAINTES STRUCTURELLES AUX OPPORTUNITÉS STRATÉGIQUES



INTERVIEW

SE M FRANCIS MUGOGA
CEO DE « UTALII AFRICA TOURISM
& INVESTMENT EXPO »



SUCCESS STORIES SUR L'ENTREPRENARIAT
DES FEMMES & DES JEUNES :

DR FATOUMATA SAKKO
FONDATRICE & PROMOTRICE DE KAIRA-MA

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET STABILITÉ ÉCONOMIQUE :
ENJEUX DES CHOCS MONDIAUX ET COORDINATION DES POLITIQUES
DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI

ISSN : 2230-1933





Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (C.I.D.C), dont le siège est à Casablanca (Maroc), constitue un instrument privilégié de promotion des échanges commerciaux des États Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique.

Il a pour objectifs de :

- Encourager le développement des échanges commerciaux réguliers entre les États Membres ;
- Promouvoir les investissements visant le développement des échanges commerciaux ;
- Contribuer à la promotion des productions des États Membres et favoriser l'accès aux marchés extérieurs ;
- Promouvoir l'information commerciale ;
- Assister les États Membres dans le domaine de la promotion commerciale et des négociations commerciales internationales ;
- Assister les entreprises et les opérateurs économiques.

L'action du C.I.D.C s'articule autour de six axes principaux :

PROMOTION COMMERCIALE

- Encourager les contacts entre les hommes d'affaires des États Membres ;
- Assurer la promotion des productions des États Membres notamment par la tenue régulière de la Foire Islamique et par l'organisation d'expositions et salons spécialisés ;
- Assister les États Membres dans la création et l'organisation de Centres de Promotion des Exportations.
- Assurer des services de conseil et d'expertise aux États Membres en matière de promotion Commerciale.

INFORMATION COMMERCIALE

- Collecter et diffuser les données commerciales ;
- Développer des bases de données commerciales accessibles à distance ;
- Assister les États Membres dans la création et l'organisation de Centres de Documentation et de réseaux d'Information Commerciale.

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

- Encourager les investissements intra-OCI ;
- Promouvoir les investissements étrangers dans les États Membres de l'OCI ;
- Encourager le partenariat entre les opérateurs économiques des États Membres ;
- Assurer des services de conseil et d'expertise aux États Membres en matière de promotion des investissements particulièrement ceux tournés vers l'exportation

ÉTUDES ET RECHERCHES

- Publier un Rapport Annuel sur le commerce inter-islamique ;
- Mener des études sectorielles concernant les produits et les marchés ;
- Etudier les voies et moyens susceptibles d'atténuer les obstacles au commerce entre les États Membres.

FORMATION

- Organiser des séminaires et des stages de formation
- Aider les États Membres à créer un corps d'experts dans les divers domaines du développement commercial.

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES

- Assister les États Membres dans les négociations commerciales ;
- Préparer et organiser les négociations commerciales intra-OCI .

ÉDITORIAL



Le Transport, Pilier stratégique du commerce intra-OCI

Dans un contexte mondial marqué par la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement et l'intensification de la concurrence internationale, le transport représente un levier stratégique essentiel pour la compétitivité des économies. Pour les pays de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), répartis entre l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie, et l'Amérique latine, le développement de systèmes de transport performants constitue un enjeu majeur pour stimuler le commerce intra-OCI. Le renforcement des infrastructures, la modernisation des services logistiques et le développement de la coopération réglementaire constituent des facteurs déterminants pour favoriser l'intégration économique au sein de l'OCI.

Aujourd'hui, le commerce Intra-OCI, malgré des progrès notables enregistrés ces récentes années grâce à des initiatives visant la stimulation des échanges et des investissements, demeure en deçà des potentialités de la région. Plusieurs obstacles continuent de freiner son développement, notamment les coûts logistiques élevés, la faiblesse de la connectivité régionale et les insuffisances persistantes en matière d'infrastructures de transport. Or, les systèmes de transport jouent un rôle central dans la fluidité des échanges. Routes, chemins de fer, ports maritimes et aéroports constituent les artères vitales du commerce international.

Dans de nombreux pays de l'OCI, des investissements importants ont été engagés pour moderniser les ports, développer les corridors logistiques et améliorer les réseaux routiers et ferroviaires que ce soit en Asie, au Moyen Orient ou en Afrique. Des projets structurants, tels que les corridors de transport transafricains, les nouvelles routes ferroviaires en Asie centrale ou encore la modernisation des grands hubs portuaires dans le monde musulman, contribuent progressivement à renforcer l'interconnexion des marchés.

Parmi les récentes initiatives en la matière, il y a lieu de citer celles du Maroc qui avec le développement du port de Dakhla,

illustrent de manière très concrète son ambition de devenir un hub logistique majeur entre l'Afrique, l'Europe et l'Atlantique.

En associant ce genre d'initiatives à des mesures concrètes comme l'amélioration de l'efficacité des services de transport et de logistique, la simplification des procédures douanières, la digitalisation des documents de transport, la mise en place de systèmes intégrés de gestion des ports et des frontières et la coordination entre les différents modes de transport, les pays de l'OCI réduiront significativement les délais et les coûts de transaction. Ces réformes poseront les jalons de systèmes de transport modernes, capables de dynamiser durablement le commerce intra-OCI.

Dans cette perspective, la coopération entre les pays de l'OCI revêt une importance capitale, tant pour le secteur public que privé. Les institutions de l'organisation sont appelées à jouer un rôle moteur en soutenant des projets conjoints, en facilitant l'échange de bonnes pratiques et en mobilisant les financements nécessaires au développement des infrastructures de transport

Au-delà de leur dimension économique, les transports constituent un vecteur d'intégration et de rapprochement entre les peuples. En renforçant la connectivité entre les pays de l'OCI, ils contribueront à créer un espace économique plus cohérent, favorisant les échanges commerciaux, les investissements et un développement soutenu et durable dans la région OCI. Dans ce contexte, investir dans les transports ne relève pas seulement d'une politique sectorielle : il s'agit d'un choix stratégique pour l'avenir du commerce intra-OCI.

A ce titre, le CIDC s'emploie à renforcer la connectivité routière entre les pays de la même région au sein de l'espace OCI. Dans un premier temps, le Centre cible l'Afrique atlantique, avec le lancement d'un projet pilote reliant le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal, dans le cadre du corridor Maroc-Gabon. ■

**Mme Latifa Elbouabdellaoui,
Directrice Générale du CIDC**

ACTUALITÉ DE L'OCI

- 03 SE M. Hissein Brahim Taha prend part au Conseil Ministériel de l'Organisation pour le Développement des Femmes
- 04 Rencontre des Ministres des Transports à Istanbul
- 05 Le Représentant Spécial de la République Populaire de Chine reçu par le Secrétaire Général de l'OCI
- 05 48^{ème} Session de la Commission Islamique des Affaires Economiques, Culturelles et Sociales (CIACES)

ACTUALITÉS DU CIDC

- 07 Signature d'un Mémoire d'entente avec l'Institut du Commerce Extérieur du Bangladesh
- 08 Point sur la 43^{ème} Réunion du Conseil d'Administration du CIDC
- 09 Tenue de la 24^{ème} Réunion des Conseillers Economiques des Ambassades des États Membres de l'OCI accrédités auprès du Royaume du Maroc
- 12 Atelier régional préparatoire de la 14^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC au profit des États Membres de l'OCI

DOSSIER SPÉCIAL

- 14 Transport et facilitation des échanges dans les États membres de l'OCI : des contraintes structurelles aux opportunités stratégiques

FOIRES & SALONS DU CIDC

- 24 Utalii Africa Tourism Expo 2026
- 26 Interview de SE M Francis Mugoga, CEO de «Utalii Africa Tourism & Investment Expo»

ARTICLES & NOUVELLES

- 34 Rabat accueillera le lancement du Rapport 2025 du CIDC sur le commerce et l'investissement halal
- 36 Sécurité alimentaire et stabilité économique : Enjeux des chocs mondiaux et coordination des politiques dans les États membres de l'OCI
- 41 Success stories sur l'Entreprenariat des Femmes & des Jeunes : Dr Fatoumata Sacko, Fondatrice & Promotrice de Kaira-Ma

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

- 44 Le Forum Davos 2026

BRÈVES PAYS

- 46 La reprise économique du Nigéria se concrétise à mesure que les réformes assurent la stabilité
- 47 Mozambique : la relance du gaz marque un tournant pour la reprise économique et l'investissement
- 48 L'Égypte et la Türkiye accélèrent leur rapprochement économique à mesure que les liens d'investissement et industriels se renforcent
- 49 L'accélération des exportations automobiles en Indonésie confirme la résilience du secteur face à la demande extérieures

AGENDA DE L'OCI ET DU CIDC

- 50 Évènements à venir



SE M. Hissein Brahim Taha prend part au Conseil Ministériel de l'Organisation pour le Développement des Femmes

LA TROISIÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'ORGANISATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FEMMES, BASÉE AU CAIRE, S'EST TENUE LE 9 FÉVRIER 2026 AVEC LA PARTICIPATION DE SON EXCELLENCE M HISSEIN BRAHIM TAHA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OCI.

Dans son discours d'ouverture, Son Excellence a exprimé sa gratitude à la République Arabe d'Égypte pour son soutien continu au Secrétariat Général et pour l'appui apporté à l'Organisation pour remplir sa mission. A cette occasion, son Excellence a souligné le rôle central de l'Organisation pour la promotion des femmes et indiqué que cette dernière traduit la volonté des pays d'encourager la participation des femmes à la vie publique et de protéger leurs droits, conformément aux valeurs religieuses, culturelles et ancestrales des sociétés islamiques. Son Excellence a aussi insisté sur la nécessité d'accélérer les efforts visant l'autonomisation des femmes et ce en vue d'en faire de véritables partenaires de développement durable et de bâtir des sociétés inclusives et justes. Pour cela dit-il, il faudra investir davantage dans l'éducation et le renforcement des capacités des femmes

et faciliter l'accès équitable aux ressources et ce, en vue d'améliorer les revenus des familles et lutter contre la pauvreté. Lors de la réunion, les participants ont examiné les points à l'ordre du jour, notamment l'approbation du plan de travail 2026, les questions financières ainsi que les rapports d'audit périodiques

Cette rencontre a été conclue par la nomination Mme Sarah bint Ismail bin Ibrahim Al-Shouri de la République Arabe d'Égypte au poste de directrice exécutive de l'Organisation. A cette occasion, Son Excellence Monsieur le Secrétaire Général de l'OCI lui a souhaité plein succès dans ses nouvelles fonctions et salué les efforts et le rôle essentiel de Dr Afnan Abdullah Al-Shuaibi, directrice exécutive sortante de la République Arabe d'Égypte, dans le lancement et la consolidation de l'Organisation pour le Développement des Femmes.■



Rencontre des Ministres des Transports à Istanbul

LA 2^{ème} CONFÉRENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES DES TRANSPORTS A ÉTÉ ORGANISÉ LE 12 FÉVRIER 2026 À ISTANBUL, SOUS LE THÈME « RENFORCER LA CONNECTIVITÉ DES TRANSPORTS POUR APPROFONDIR LA FRATERNITÉ ENTRE LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI ».

Cette réunion de haut niveau, qui rassemble les Ministres et les délégations des pays de l'OCI, vise à harmoniser les résolutions visant le secteur des transports et à favoriser une plus grande intégration économique. La séance d'ouverture a été marquée par l'allocution virtuelle de S.E. le Président Recep Tayyip Erdoğan, qui dans son discours a souligné que l'amélioration de la connectivité constitue le fondement d'un développement durable dans la région OCI et a exhorté les États Membres à procéder à la mise en œuvre concrète des différentes résolutions adoptées en la matière. Par ailleurs, Son Excellence a appelé à la promotion des corridors transfrontaliers et des projets conjoints de l'OCI qui génèrent de la valeur ajoutée, transforment les avantages géographiques en opportunités stratégiques et renforcent la solidarité sur les plateformes internationales.

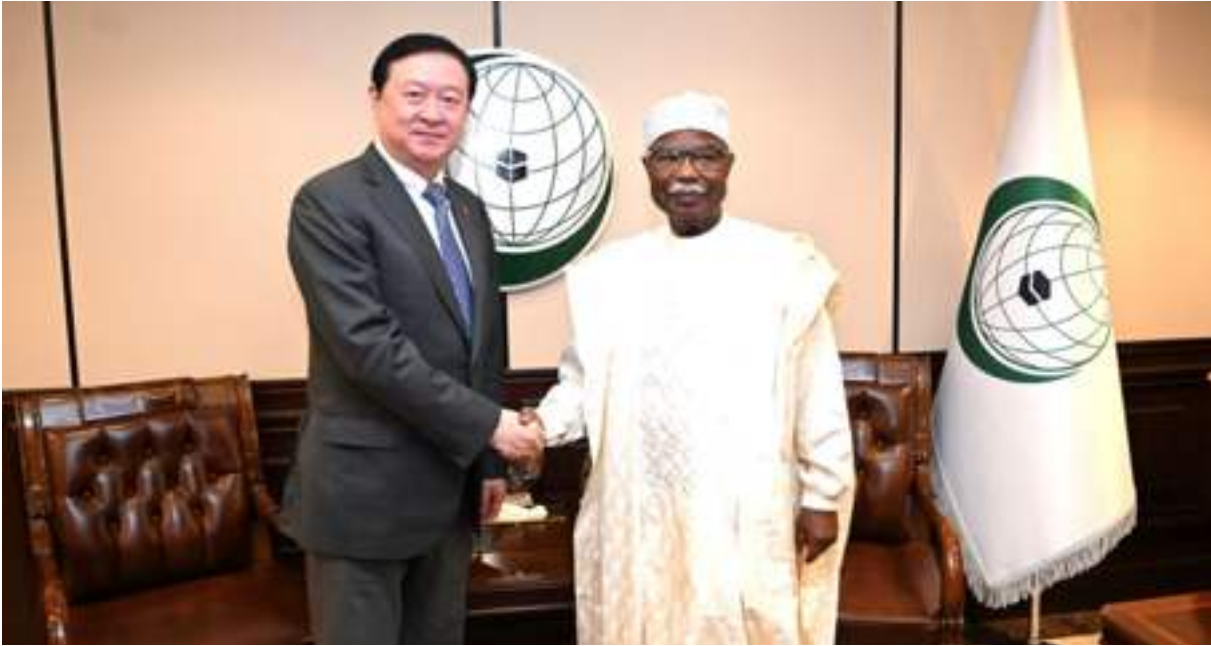
Dans sa déclaration prononcée par S.E. Dr Ahmad Kawesa Sen-

gendo, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques, le Secrétaire Général de l'OCI a quant à lui insisté sur la nécessité de construire des réseaux de transport robustes et résilients pour relier les pays de l'OCI, et à ce titre il a mis en avant le projet ferroviaire Dakar-Port Soudan de l'OCI, une initiative transformatrice qui devrait révolutionner la facilitation des échanges et la connectivité pour 13 États Membres africains. Pour sa part, S.E. Abdulkadir Uraloğlu, Ministre turc des Transports et des Infrastructures de la République de Türkiye, a détaillé les nombreux succès de son pays dans le domaine des projets d'infrastructure à grande échelle et réaffirmé l'engagement de la Türkiye à partager son expertise technique en la matière et à abriter le siège du « Centre des Transports terrestres » et à organiser la troisième Conférence des Ministres des Transports de l'OCI en 2028. À cette occasion, les Ministres

ont exposé les progrès majeurs réalisés par leurs pays respectifs dans les secteurs routier, ferroviaire, maritime et aérien. Ils ont, par ailleurs, plaidé pour l'émergence de corridors de transport régionaux, leviers essentiels de paix et de prospérité. A cet égard, le représentant du CIDC a fait une présentation sur l'impact du transport dans la facilitation du Commerce Intra-OCI.

La Conférence a été conclue par l'adoption d'une résolution en faveur du renforcement de la coopération Intra-OCI dans le domaine du Transport.

En marge de cette rencontre, le Représentant du CIDC a rencontré les délégations du Maroc, de la Mauritanie et du Sénégal et les a informés de l'initiative du CIDC sur la connectivité terrestre via le programme TIR. A cet égard, il a indiqué que des correspondances seront adressées aux Ministres des Transports des pays concernés pour la mise en œuvre de cet important projet. ■



Le Représentant Spécial de la République Populaire de Chine reçu par le Secrétaire Général de l'OCI

S.E. M. Hissein Brahim a reçu le lundi 19 janvier 2026 S.E. M. Chang Hua, Ambassadeur de la République Populaire de Chine auprès du Royaume d'Arabie saoudite et Représentant Spécial auprès de l'OCI.

Les deux parties ont exploré les perspectives de renforcement de coopération entre l'OCI et la République Populaire de Chine, tout en échangeant sur des questions d'intérêt commun. Elles ont exprimé leur satisfaction quant à l'excellence des relations bilatérales et ont réaffirmé leur volonté de pérenniser ce dialogue stratégique. ■

48^{ème} Session de la Commission Islamique des Affaires Economiques, Culturelles et Sociales (CIACES)

LA COMMISSION S'EST RÉUNIE EN SA QUALITÉ D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONJOINTE DES ORGANES SUBSIDIAIRES DE L'OCI, LE 20 JANVIER 2026.

A cette occasion, le représentant du CIDC a présenté le bilan des activités du Centre de l'année 2025 et les projets des années 2026. L'Assemblée a examiné et approuvé le rapport et programme de travail du

CIDC tel que recommandé par la 42^{ème} session son Conseil d'Administration et exhorté les États membres à s'acquitter de manière régulière de leurs contributions obligatoires au budget du CIDC,

afin de permettre l'amélioration et le renforcement de ses performances.

Par ailleurs, la Commission a examiné le rapport du Secrétariat



Générale de l'OCI et les projets de résolutions sur les questions économiques, les sciences et technologies, l'éducation et santé, l'environnement, la culture, les affaires sociales, familiale et de la jeunesse. Les projets de résolutions essentielles adoptés et soumis à la 52e Conseil des Ministres des Affaires Etrangères et qui concernent le CIDC, dans les divers domaines portent sur ce qui suit :

Agriculture :

- La signature d'une lettre d'intention visant à établir la branche francophone de l'Académie régionale de leadership de la FAO, pour la transformation des systèmes agricoles et alimentaires au Maroc.

Commerce et investissement :

- La Commission, sur proposition de la délégation pakistanaise, exhorte les Etats membres à participer massivement à la 18e Foire Commerciale de l'OCI qui se tiendra à Lahore en 2026 ;

- La Commission se félicite de la

demande du Royaume de l'Arabie Saoudite d'accueillir la 15e Conférence Ministérielle de l'OMC (CM15) en 2028 ;

- La demande d'accélérer les discussions techniques au sein du Comité des négociations commerciales pour l'extension du SPC-OCI, en explorant les domaines possibles. La Commission demande au Comité de soumettre des recommandations concrètes aux instances de l'OCI ;

- L'importance de poursuivre les activités d'échange des expériences et le renforcement des capacités pour les sujets d'intégration régionale, les négociations multilatérales et régionale y compris le SPC-OCI et l'adhésion des pays de l'OCI à l'OMC.

Tourisme :

- La Commission accueille favorablement l'Offre du Qatar d'organiser la 13e Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme qui aura lieu à Doha, du 1er au 3 décembre 2026 ;

- La Commission a pris note de l'élection de Tunis comme « Capitale arabe du Tourisme pour l'année 2027.

Transport :

- Organisation de la 2e Conférence des Ministres des Transports de l'OCI à Istanbul, les 11 et 12 février 2026.

Assistance à l'État de Palestine :

En marge des travaux de cette Commission, le représentant du CIDC a participé à une réunion de coordination entre les institutions de l'OCI au sujet d'un programme d'action de soutien de l'économie palestinienne, présidé par Dr Ahmad Kawesa Sengendo, Secrétaire général Adjoint aux Affaires Economiques de l'OCI. Les discussions ont porté sur plusieurs initiatives en faveur de la Palestine en matière du renforcement du secteur privé et le renforcement des capacités institutionnelles dans les domaines du commerce et des investissements. ■

Signature d'un Mémorandum d'entente avec l'Institut du Commerce Extérieur du Bangladesh



Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice Générale du CIDC et SE l'Ambassadeur MJH Javed - Représentant permanent à l'OCI ont signé le 26 mars 2026, un Mémorandum d'entente portant sur le développement de la coopération dans les domaines liés au commerce et à l'investissement.

La signature de ce Mémorandum a eu lieu au siège du CIDC en pré-

sence de SE Madame Sadia Faizunnesa, Ambassadrice de la République Populaire du Bangladesh au Royaume du Maroc. A cette occasion, les représentants du Bangladesh ont indiqué que la promotion du commerce et la relance des investissements avec les pays et les institutions de l'OCI représente l'une des priorités du Gouvernement Bangladeshi. Ils ont également souligné l'importance de ce Mémoran-

dum, en tant qu'outil de consolidation de la coopération et l'échange des expérience avec le Centre.

De sa part Mme Elbouabdellaoui, tout en se réjouissant de la signature de ce mémorandum, a exprimé la volonté du Centre de faire du Bangladesh l'une des plateformes d'échange et d'investissement clés au sein de la région asiatique de l'OCI. ■



Point sur la 43^{ème} Réunion du Conseil d'Administration du CIDC

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIDC A TENU SA 43^{ème} RÉUNION LES 8-9 JANVIER 2026 À CASABLANCA, ROYAUME DU MAROC.

Ont pris part à cette rencontre le représentant du Secrétaire général de l'OCI et les délégués suivants des États membres du Conseil: Royaume d'Arabie Saoudite, République Populaire du Bangladesh, République du Cameroun, Royaume du Maroc, Malaisie et République de Türkiye.

A l'ouverture du Conseil M. Youssef Zahoui, Directeur des relations commerciales internationales, au Ministère de l'Industrie et du Commerce du Royaume du Maroc a salué les efforts du CIDC en faveur du développement du commerce Intra-OCI et indiqué que la tenue de cette session constitue une opportunité pour passer en revue et évaluer les différentes activités organisées par le Centre, en collaboration avec ses partenaires. Il a également souligné la responsabilité des États membres de redoubler d'efforts afin de faire face

aux défis économiques, politiques et commerciaux, notamment à travers une contribution active aux diverses initiatives du Centre, conformément aux recommandations de la session précédente du COMCEC.

Pour sa part, M Naghi Jabarov, Directeur général du Département des Affaires Economiques de l'OCI a pris la parole pour délivrer le message de Son Excellence M. Hissein Brahim Taha.

A cette occasion, il a exprimé sa haute appréciation au Centre pour sa contribution au développement du commerce Intra-OCI et remercié le Royaume du Maroc pour son appui constant à son égard. Par ailleurs, il a indiqué qu'en dépit des défis économiques mondiaux, les perspectives économiques demeurent favorables aux pays de l'OCI.

Pour faire face à ces défis, il a souligné la nécessité d'aligner les programmes du CIDC avec les priorités stratégiques des États membres, notamment dans les secteurs clés tels que l'agriculture, le tourisme, l'énergie, l'industrie halal, le numérique et les technologies avancées.

A cet égard, il a appelé les États membres à poursuivre leurs efforts en vue de la mobilisation de ressources adéquates pour assurer la mise en œuvre effective des différents programmes de l'OCI et de ses institutions. Il a exhorté les États membres à prendre activement part aux réunions ministérielles sectorielles programmées pour l'année 2026 et à œuvrer de concert pour l'atteinte des objectifs du nouveau plan décennal de l'OIC pour la période 2026-2035.

De sa part Mme Latifa El BOUABDELLAOUI, Directrice générale

du CIDC, a exprimé sa profonde gratitude au Gouvernement de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, que Dieu l'Assiste, et à S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) pour leurs appuis inlassables aux activités du CIDC. Elle a par ailleurs affirmé la volonté du Centre à mettre sur pied des initiatives qualitatives innovantes visant à accélérer les échanges commerciaux intra-OCI et à stimuler les flux d'investissements conjoints, en vue d'atteindre les objectifs de développement économique et social des Etats membres.

À cet égard, elle a indiqué que les actions programmées sont parfaitement alignées avec les objectifs du nouveau programme du développement économique de l'OCI 2026-2035 et s'inscrivent dans le cadre des 4 programmes pivots relatifs à la promotion du commerce et des investissements, à la facilitation du commerce, au renforcement des capacités institutionnelles et des PME ainsi que à l'intelligence économique.

Le Conseil a examiné le bilan de la réalisation des activités relevant du programme de travail du Centre au titre de l'année 2025. Il a ensuite procédé à l'examen et à l'adoption du programme de travail 2026 et 2027, destiné à tirer pleinement parti des opportunités de commerce et d'investissement disponibles sur les marchés des 57 États membres de l'OCI.

Suite aux délibérations et échanges, le Conseil a salué les efforts déployés par Mme Latifa ELBOUABDELLAOUI, Directrice générale du CIDC, et à l'ensemble de ses collaborateurs, pour leur dévouement dans l'amélioration de la qualité des services du Centre et dans l'accomplissement de sa noble mission. ■

Tenue de la 24^{ème} Réunion des Conseillers Economiques des Ambassades des États Membres de l'OCI accréditées auprès du Royaume du Maroc

DANS LE CADRE DE SES RÉUNIONS PÉRIODIQUES AVEC LES AMBASSADES DES ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE (OCI) ACCRÉDITÉES AUPRÈS DU ROYAUME DU MAROC, LE CIDC A ORGANISÉ LA 24^{ème} RÉUNION DES CONSEILLERS ÉCONOMIQUES DES AMBASSADES DES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI ACCRÉDITÉES AUPRÈS DU ROYAUME DU MAROC, LE 24 FÉVRIER 2026 À RABAT.

L'objectif de cette réunion annuelle était d'échanger sur les programmes du Centre avec les Conseillers économiques des Ambassades des états membres de l'OCI accréditées au Royaume du Maroc et de proposer des initiatives conjointes pour les années à venir.

Cette réunion a rassemblé les Conseillers économiques et les représentants de 30 états membres de l'OCI, à savoir : l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, le Bénin, le Burkina Faso, les Comores, le Cameroun, Djibouti, l'Égypte, le Gabon, la Gambie, la Guinée, l'Indonésie, l'Iraq, la Jordanie, le Koweït, le Mali, la Malaisie, le Maroc, le Nigéria, le Sultanat d'Oman, la

Palestine, le Qatar, le Royaume d'Arabie Saoudite, le Sénégal, le Soudan, la Tunisie, le Togo, la Türkiye, les Émirats Arabes Unis et le Yémen, ainsi que la Fédération de Russie et la Thaïlande en qualité de pays observateurs. Ont également pris part à cette rencontre les représentants du Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger du Royaume du Maroc, du Ministère de l'Industrie et du Commerce du Royaume du Maroc, de la Banque Islamique de Développement (BID), de Bayt Mal Al-Qods Acharif, de l'AIDMO, de l'IMANOR et de l'UMA.

Ouvrant les travaux, Mme Latifa



EL BOUABDELLAOUI, Directrice générale du CIDC, a insisté sur l'importance des efforts collectifs pour dynamiser le commerce et l'investissement entre les 57 États membres de l'OCI. Elle a indiqué que le contexte mondial actuel, marqué par l'instabilité des marchés et la hausse des coûts de production, a conduit le Centre à mettre en œuvre des initiatives concrètes ayant un impact positif direct sur le développement du commerce et des investissements intra-OCI. Soulignant que l'année 2026 constitue une étape charnière pour la réalisation des objectifs économiques de l'OCI, elle a mis en avant les ambitions du nouveau Programme d'Action Décennal 2026-2035 de l'OCI. À cet égard, elle a invité les conseillers économiques à sensibiliser leurs pays respectifs à l'importance de s'aligner sur la nouvelle vision de l'OCI et à participer activement aux activités du Centre au cours de l'année en cours. Mme El Bouabdellaoui a également insisté sur la nécessité de saisir les opportunités offertes

LORS DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE,
MME LATIFA EL BOUABDELLAOUI, DIRECTRICE
GÉNÉRALE DU CIDC, A PRIS LA PAROLE POUR INSISTER
SUR L'IMPORTANCE DES EFFORTS COLLECTIFS POUR
DYNAMISER LE COMMERCE ET L'INVESTISSEMENT
ENTRE LES 57 ÉTATS MEMBRES DE L'OCI.

par la reconfiguration des chaînes de valeur mondiales, à travers des actions concrètes visant à diversifier les partenaires et les marchés, notamment en renforçant l'intégration des pays les moins avancés dans le commerce intrarégional. Elle a appelé à approfondir l'intégration régionale afin de favoriser une interdépendance productive entre les États membres, tout en mettant l'accent sur les secteurs à fort potentiel, en particulier la digitalisation et l'innovation.

Pour sa part, M. Youssef ZAHOUÏ, Directeur des relations commerciales internationales au Ministère de l'Industrie et du Commerce du Royaume du Maroc, a souligné à cette occasion l'engagement ferme du Royaume en faveur du renforcement de la coopération commerciale entre les États membres de l'OCI. Il a par ailleurs salué les efforts déployés par le Centre et réaffirmé la disponibilité du Maroc à soutenir toutes les initiatives visant

M. YOUSSEF ZAHOU,

DIRECTEUR DES RELATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES AU MINISTÈRE

DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DU ROYAUME DU MAROC,

A SOULIGNÉ À CETTE OCCASION L'ENGAGEMENT FERME DU ROYAUME EN FAVEUR

DU RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION COMMERCIALE ENTRE LES ÉTATS

MEMBRES DE L'OCI.

à promouvoir le commerce Intra-OCI.

Lors de cette rencontre, les responsables du Centre et ceux de la Banque Islamique de Développement (BID) et des autorités Ougandaises chargées du tourisme, ont également présenté les programmes et activités prévues pour l'année en cours. Ces présentations ont mis en exergue les objectifs stratégiques du Centre et les événements phares programmés pour cette année, parmi lesquels les suivants :

- UATE Tourism Expo & Africa Franchise Expo, 25-27 juin 2026, Kampala, République d'Ouganda ;

- Business Forum Africa and Arab Countries, 6-7 juillet 2026, Abidjan, République de Côte d'Ivoire ;

- Forum de l'OCI sur l'investissement en Afrique, Bamako, République du Mali (date à définir) ;

- 2ème Salon du Coton, Textile et de l'Habillement et 3ème Salon de l'Artisanat des États membres

- de l'OCI, 23-25 septembre 2026, Cameroun

- 11e Exposition des Produits Halal de l'OCI, 26-29 novembre 2026, Istanbul, République de Türkiye ;

- Business Forum sur le Secteur de la santé, 9-10 juin 2026, Dakar, République du Sénégal.

Les États membres ont été invités à participer activement aux activités organisées par le CIDC, tout en manifestant l'intérêt d'abriter d'autres activités promotionnelles.

Pour leur part, les différentes délégations ont pris la parole pour exprimer leur satisfaction quant à l'excellente collaboration qui existe entre leurs autorités respectives et le Centre. S'agissant des activités conjointes prévues cette année, Mme Ekambi Priso Lydie Eveline, Ministre Plénipotentiaire et 2ème Conseiller chargée des Affaires Economiques à l'Ambassade du Cameroun à Rabat a pris la parole pour informer les participants des derniers développements concernant les préparatifs

du 3ème Salon de l'Artisanat et du 2ème Salon du Coton, Textile et de l'Habillement prévu au Cameroun cette année. M Sacko Samba, 2ème Secrétaire à l'Ambassade du Mali à Rabat a aussi pris la parole pour remercier Mme la Directrice Générale pour la bonne collaboration existante entre le gouvernement malien et le Centre et saisi cette opportunité pour inviter les pays à activement prendre part au Forum de l'OCI sur l'investissement en Afrique prévu à Bamako cette année.

À l'issue de la rencontre, la Directrice Générale du CIDC a exprimé sa profonde gratitude au Royaume du Maroc pour son soutien constant aux initiatives du Centre. Elle a également remercié les États membres ainsi que les partenaires pour leur contribution au succès des programmes du CIDC visant à promouvoir la coopération économique au sein de l'espace de l'OCI. Enfin, elle a mis l'accent sur l'importance de poursuivre le soutien au Centre, notamment à travers le règlement des arriérés de contributions des États membres au budget du Centre. ■



Atelier régional préparatoire de la 14^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC au profit des États Membres de l'OCI

CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DE LA 41^{ème} SESSION DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE (COMCEC) RELATIVES À L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN MATIÈRE DES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATÉRALES, LE CIDC ET LA BANQUE ISLAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT (BID), EN PARTENARIAT AVEC LE SECRÉTARIAT DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC) ET LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DU ROYAUME DU MAROC, ONT ORGANISÉ UN ATELIER RÉGIONAL PRÉPARATOIRE À LA 14^{ème} CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'OMC, ET CE LES 9 ET 10 FÉVRIER 2026 À CASABLANCA, ROYAUME DU MAROC.

L'objectif de cette rencontre est de permettre aux États membres de l'OCI de mieux préparer leur participation à la CM14, en leur offrant une compréhension approfondie des enjeux relatifs à cette conférence, une mise à jour sur l'état d'avancement des discussions en cours par thématique, ainsi qu'une présentation du projet d'agenda de la CM14. Cet atelier a permis également l'échange d'expériences entre les États membres afin de

rapprocher leurs positions en perspective de cette Conférence.

Ont pris part à l'Atelier 31 représentants des États membres de l'OCI et des organisations internationales suivantes : Azerbaïdjan, Benin, Cameroun, l'Union des Comores, Egypte, Jordanie, Kazakhstan, Maroc, Pakistan, Sénégal, l'Arabie Saoudite, Gambie, Togo, Tunisie et Türkiye, ainsi que les organisations suivantes : la

Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), la Banque Islamique de Développement (BID), la Ligue des États Arabes, le Centre du Commerce International (ITC), la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), et l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC).

.....

**ŒUVRER ENSEMBLE
POUR QUE LES
TRAVAUX DE LA CM14,
SOIENT COURONNÉS
DE SUCCÈS**

.....

Lors de la cérémonie d'ouverture, Mme Latifa EBOUABDEL-LAOUI, Directrice générale du CIDC a souligné l'importance de la CM14 pour les états membres de l'OCI, tout en réaffirmant l'engagement du Centre à poursuivre ses actions d'assistance technique en matière d'OMC en faveur des Etats membres de l'OCI. Elle a mis en avant l'importance de contribuer à la préservation d'un multilatéralisme commercial inclusif et à la réaffirmation du rôle central de l'OMC en tant que cadre de régulation du commerce mondial.

A son tour, M. Nazar Mohamed Eltahir Diab, Représentant du Département de la Coopération et du Développement des Capacités de la BID a mis en exergue le caractère particulier de la CM14, tout en soulignant qu'à travers la présidence assurée par le Cameroun, l'Afrique dispose d'une plateforme privilégiée pour faire entendre la voix du Continent et défendre ses intérêts stratégiques sur la scène internationale. Il a également réaffirmé la volonté de la BID de soutenir, en partenariat avec le CIDC, les actions menées dans le domaine des négociations commerciales.

Par ailleurs, M. Mohamed Moutadi, Chef de la Division des Relations Commerciales Multilatérales, au Ministère de l'Industrie et du Commerce, du Royaume

du Maroc a souligné que son pays est fermement attaché au système commercial multilatéral, à la prévisibilité des règles, à l'ouverture maîtrisée des échanges et à la vitalité de l'OMC en tant qu'enjeu stratégique majeur. Il a également confirmé que le renforcement du multilatéralisme doit aller de pair avec une meilleure insertion des économies africaines dans le commerce mondial, en cohérence avec la Zone de Libre Echange Continentale Africaine .

Les interventions des experts de l'OMC, de la CNUCED, de l'ITC et les des représentants des Etats membres de l'OCI ont porté sur les divers sujets en discussion à l'OMC, notamment : la feuille de route de Yaoundé, la réforme de l'OMC et l'état des lieux des négociations dans les domaines d'Agriculture, de subventions de la pêche, du commerce électronique et de la facilitation de l'investissement pour le développement.

Les intervenants ont insisté sur l'importance d'œuvrer ensemble pour que les travaux de la CM14, soient couronnés de succès et que les futures discussions prennent en considération les principes du développement et l'inclusivité.

A l'issue de cet atelier, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- Poursuivre le renforcement des capacités des pays de l'OCI à travers l'organisation d'ateliers thématiques portant sur les questions de l'OMC, l'intégration régionale et la mise en œuvre des accords commerciaux régionaux, en partenariat avec l'OMC, la Banque Islamique de Développement et le CIDC, dans le but de faciliter la participation des pays de l'OCI aux futures négociations de l'OMC.

- Organiser un atelier spécifique portant sur les résultats de la CM14, afin de permettre aux pays de l'OCI de mieux contribuer aux négociations multilatérales à l'OMC.

- Tenir régulièrement des ateliers thématiques pour analyser les enjeux des négociations à l'OMC, en mettant un accent particulier sur l'Accord sur la facilitation des investissements pour le développement.

- Encourager les pays de l'OCI les plus avancés dans les discussions sur les nouveaux sujets de négociation à partager leurs expériences avec les autres membres de l'OCI à l'OMC. Ces échanges pourraient inclure des initiatives conjointes telles que le commerce électronique, la facilitation des investissements pour le développement, le soutien aux Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), la réglementation intérieure dans le domaine des services, ainsi que les questions liées au commerce et à l'environnement, entre autres.

- Poursuivre la concertation entre les pays membres de l'OCI afin de rapprocher leurs positions et de faire des questions de l'OMC un instrument au service du développement économique et social dans la zone OCI.

- Inviter les États de l'OCI à informer le CIDC de leurs activités relatives à l'OMC et aux autres négociations commerciales internationales, afin d'assurer un meilleur accompagnement, notamment pour les pays en cours d'accession à l'OMC.

- Les participants, en remerciant le CIDC, l'IsDB, l'ITC, la CNUCED et OMC et ont exprimé leur satisfaction pour l'apport technique et substantiel de l'atelier. ■

DOSSIER SPÉCIAL

TRANSPORT ET FACILITATION DES ÉCHANGES
DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI

DES CONTRAINTES STRUCTURELLES AUX OPPORTUNITÉS STRATÉGIQUES

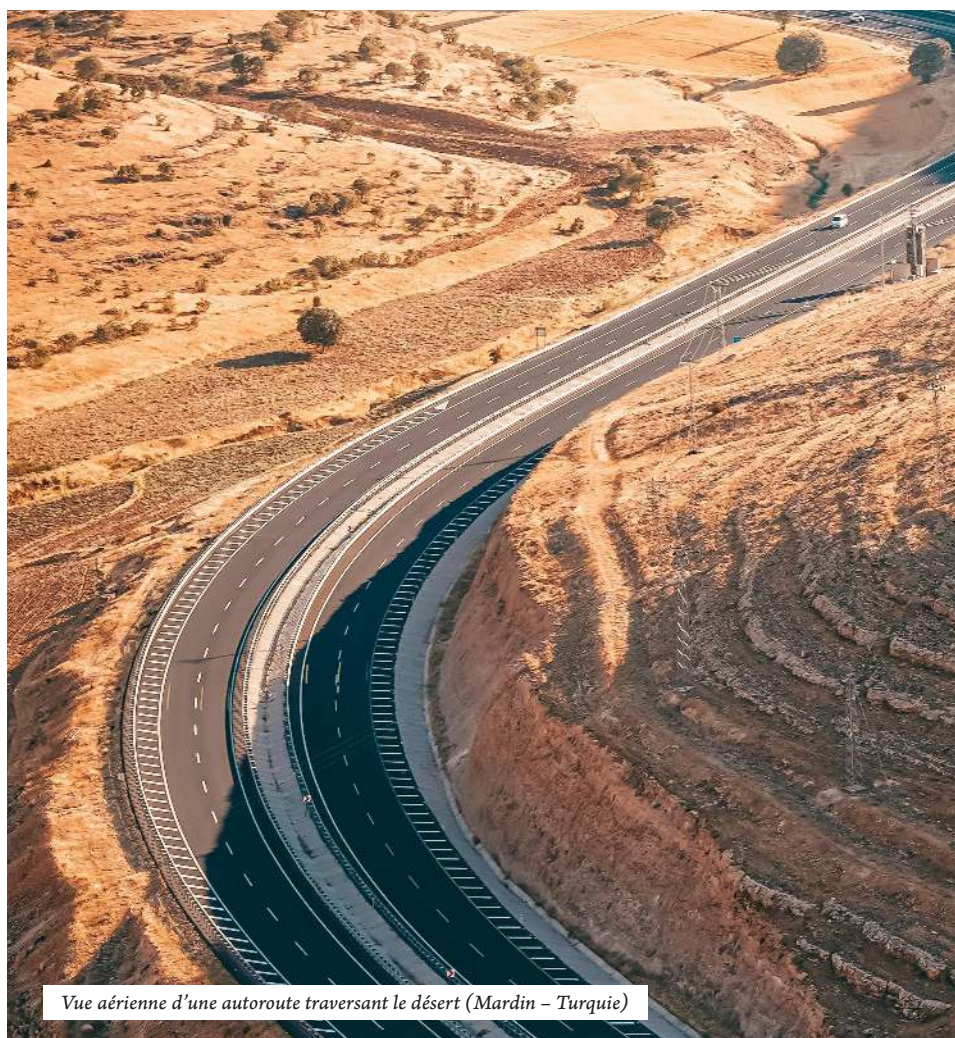




Le commerce mondial maintient une croissance exceptionnelle, atteignant en 2024 un record de 33 000 milliards de dollars américains, tiré en grande partie par le dynamisme des services, qui ont contribué à près de 60 % de l'expansion globale des échanges.

Dans ce contexte en mutation, les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ont enregistré des progrès notables, le commerce intra-OCI passant d'environ 15 % en 2015 à plus de 21 % en 2024. Le commerce des services a suivi une trajectoire tout aussi dynamique, augmentant de 477 milliards de dollars en 2010 à 1 450 milliards de dollars en 2024, soit environ 30 % du commerce total entre les pays de l'OCI. Il convient de noter que les services de transport et de voyage à eux seuls représentent plus d'un tiers de ce volume, soulignant leur rôle central dans les échanges économiques. Les services de transport dans les pays de l'OCI ont connu une croissance significative, atteignant environ 522 milliards de dollars en 2024 contre 160 milliards de dollars en 2010. Ces tendances confirment une transformation structurelle des schémas commerciaux, où la connectivité, l'efficacité logistique et la mobilité sont devenues des déterminants clés de la compétitivité et de l'intégration à l'échelle de la région de l'OCI. Les flux commerciaux ne reposent pas uniquement sur la capacité de production ni sur la demande des marchés. Ils sont principalement déterminés par l'aptitude des marchandises à circuler de façon fluide, fiable et à des coûts compétitifs au-delà des frontières et entre les régions. Dans cette perspective, le transport apparaît comme l'infrastructure invisible du commerce, celle qui détermine, en définitive, la transformation du potentiel économique en échanges effectifs.

À travers l'Organisation de la coopération islamique (OCI), cette réalité est devenue de plus en plus manifeste au cours de la dernière décennie. La progression régulière du commerce intra-OCI, passée d'environ 15 % en 2015 à plus de 21 % en 2024, reflète non seule-



Évolution du commerce des services des États membres de l'OCI entre 2016 et 2023 (en milliards de dollars américains et en %)

| Année | 2016 | 2023 | 2024 | Évolution 2016-2024 |
|--|--------------|--------------|--------------|---------------------|
| Commerce de l'OCI | 2,991.17 | 4,611.74 | 4,929.72 | 64.8% |
| Commerce intra-OCI | 556.32 | 883.87 | 1,003.72 | 80.4% |
| Part du commerce intra-OCI | 18.6% | 19.2% | 20.4% | 9.5% |
| Commerce des services de l'OCI | 846 | 1336 | 1450 | 71.4% |
| Part de l'OCI dans le commerce des services | 28.3% | 29.0% | 29.4% | 4.0% |
| Commerce de l'OCI dans les services *de transport | 321.48 | 467.60 | 522.00 | 62.4% |
| Part des services de transport dans le commerce des services de l'OCI | 38.0% | 35.0% | 36.0% | -5.3% |

Sources : WITS, CNUCED, OMC, OCDE, calculs du CIDC, 2025.

(*) Estimations

les améliorations progressives en matière de connectivité et de performance logistique.

manière à renforcer davantage le rôle du transport. Avec des échanges atteignant 33 000 mil-



liards de dollars en 2024 et une croissance majoritairement portée par les services, les frontières entre logistique, mobilité et compétitivité économique deviennent de plus en plus floues. Les services de transport représentent désormais une part importante du commerce des services, tant à l'échelle mondiale qu'au sein des économies de l'OCI, confirmant que le transport n'est plus une simple fonction de soutien, mais un secteur économique central.

Une transformation structurelle du commerce : la centralité du transport :

L'essor du commerce des services au sein des États membres de l'OCI illustre cette transfor-

mation structurelle. Entre 2010 et 2024, les échanges de services sont passés de 477 milliards à 1 450 milliards de dollars, représentant environ 30 % du commerce total au sein de l'OCI. Dans cette dynamique, les services de transport et de voyage ont constamment représenté plus d'un tiers du total, ce qui souligne leur rôle central dans les écosystèmes commerciaux. Dans ce contexte, le transport joue un double rôle. Il constitue à la fois un secteur d'activité économique à part entière et un cadre facilitateur pour l'ensemble des autres secteurs. L'efficacité des systèmes de transport influence directement la compétitivité des exportations, la structure des coûts des importations, ainsi que l'intégration des économies nationales dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Cependant, cette centralité met également en évidence des vulnérabilités structurelles. Dans de nombreux États membres de l'OCI, les coûts de transport représentent une part disproportionnée des coûts totaux du commerce, dépassant souvent les droits de douane. Les retards liés aux inefficacités administratives, à la fragmentation des procédures et à la congestion peuvent constituer une part importante des coûts, tant en termes de temps que de ressources financières, associés aux échanges. Cette réalité est particulièrement contraignante pour les pays qui cherchent à diversifier leurs exportations ou à s'intégrer dans des chaînes de valeur sensibles au facteur temps, où la fiabilité et la prévisibilité sont tout aussi essentielles que le coût.

Des progrès inégaux dans un paysage de transport fragmenté :

Bien que la région de l'OCI ait accompli des progrès notables dans le développement des infrastruc-

tures de transport et des systèmes logistiques, les performances demeurent fortement disparates. Un groupe de pays — notamment en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et dans certaines régions d'Asie — affiche des niveaux relativement élevés de performance logistique, portés par des investissements soutenus dans les ports, les aéroports, les corridors de transport et les systèmes numériques. Ces pays ont su se positionner comme des plateformes logistiques et des hubs régionaux, bénéficiant d'une forte connectivité maritime et d'environnements douaniers efficaces. Leur performance dans les indicateurs internationaux reflète des améliorations non seulement en matière de qualité des infrastructures, mais aussi de gouvernance, de numérisation et de prestation de services.

En revanche, de nombreux autres États membres de l'OCI continuent de faire face à des contraintes structurelles qui limitent l'efficacité de leurs systèmes de transport. Les déficits en infrastructures, l'entretien insuffisant, la faible connectivité intermodale et le niveau limité de numérisation demeurent des défis persistants. Ces contraintes sont aggravées par des inefficacités dans les procédures aux frontières et une fragmentation réglementaire, qui réduisent la fluidité des flux commerciaux et accroissent l'incertitude pour les opérateurs économiques. Il en résulte un paysage du transport fragmenté, où les écarts de performance se traduisent directement par des disparités en matière de compétitivité commerciale.

Les corridors de transport, piliers du commerce régional :

La géographie de la région de l'OCI fait des corridors de transport un élément central de la facilitation des échanges. Dans de nom-

LE PORT DE TANGER MED – PORTAIL AFRICAIN VERS LE COMMERCE MONDIAL ET INTRA-OCI.

Au cours de la dernière décennie, le port Tanger Med s'est imposé comme le hub logistique le plus stratégique de l'OCI en Afrique, transformant en profondeur les flux commerciaux entre le continent et les marchés mondiaux.

Situé au carrefour de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée, le port a traité environ 8,6 millions d'EVP en 2023, se positionnant ainsi comme le premier port à conteneurs en Afrique et dans le bassin méditerranéen. Sa connectivité maritime s'étend à plus de 180 ports dans plus de 70 pays, offrant un accès direct et fréquent aux marchés européens, américains, africains et du Moyen-Orient.

La valeur stratégique de Tanger Med réside dans son haut niveau d'intégration entre infrastructures portuaires, zones industrielles et services logistiques. Le port est directement relié à de vastes zones franches accueillant plus de 2 000 entreprises industrielles et logistiques, notamment dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, de l'agroalimentaire et du textile. Cet écosystème intégré, soutenu par des procédures douanières numériques avancées ainsi que par des connexions multimodales routières et ferroviaires, permet de réduire significativement les délais de transit et les coûts logistiques. Pour les États membres de l'OCI, en particulier en Afrique du Nord et de l'Ouest, Tanger Med constitue une porte d'entrée majeure vers les chaînes de valeur mondiales, ainsi qu'un modèle reproductible de développement portuaire, aligné sur les objectifs de facilitation des échanges et de compétitivité industrielle.



breux cas, le commerce ne dépend pas uniquement des infrastructures d'un seul pays, mais de la continuité et de l'efficacité de l'ensemble des itinéraires transfrontaliers. Cette réalité est particulièrement marquée en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, où plusieurs États membres de l'OCI sont enclavés et dépendent presque entièrement du transit par les pays voisins

pour accéder aux marchés internationaux. Dans de tels contextes, les corridors de transport fonctionnent comme de véritables artères économiques. Toute perturbation, qu'elle soit administrative, infrastructurelle ou opérationnelle, peut entraîner une hausse significative des coûts commerciaux et des délais. À l'inverse, lorsque les procédures de transit sont harmo-

nisées et appuyées par une gestion coordonnée des frontières ainsi que par des outils numériques, ces corridors peuvent considérablement améliorer la prévisibilité des échanges et réduire les coûts de transaction. Le développement de plateformes logistiques intérieures et de ports secs renforce davantage cette dynamique en décentralisant les opérations douanières et en rapprochant les services des zones de production.

En Afrique du Nord, les corridors de transport jouent un rôle différent mais tout aussi stratégique. Les pays de cette région servent d'interface entre l'Afrique, l'Europe et l'Asie, tirant parti de leur position géographique pour faciliter les flux commerciaux intercontinentaux. L'efficacité des connexions entre les zones de production intérieures et les infrastructures portuaires devient alors un déterminant clé de la compétitivité et de l'attractivité. Pour ce qui est du Moyen-Orient, la notion de corridor est étroitement liée au développement de hubs logistiques mondiaux, où l'intermodalité et l'intégration numérique permettent des flux commerciaux à fort volume et à grande vitesse. Ces hubs ne facilitent pas seulement le commerce national, mais structurent également les échanges interrégionaux à l'échelle plus large de l'espace de l'OCI.

Économies enclavées et défi de l'accès :

La situation des États membres de l'OCI sans accès à la mer met en évidence, plus que dans tout autre contexte, le rôle déterminant du transport dans la structuration des performances commerciales. Pour ces pays, le transport ne constitue pas seulement un facilitateur des échanges, mais une condition préalable à leur réalisation. L'accès aux marchés internationaux dépend étroitement de l'efficacité des cor-



Dans l'espace OCI, les initiatives visant à promouvoir la numérisation des procédures de transport et des formalités douanières illustrent le potentiel transformateur de ces technologies. En garantissant l'interopérabilité entre les systèmes nationaux, la numérisation peut favoriser la mise en place d'environnements commerciaux intégrés, dépassant les frontières et facilitant des échanges fluides. L'autre avantage de la numérisation est qu'elle contribue à une meilleure gouvernance en réduisant les possibilités

ridors de longue distance, de la fiabilité des systèmes de transit et de la qualité de la coopération avec les pays de transit voisins. La multiplicité des franchissements de frontières, la lourdeur des procédures administratives et les insuffisances en matière d'infrastructures peuvent accroître sensiblement les coûts ainsi que l'incertitude.

Ces récentes années, les efforts visant à relever ces défis se sont concentrés sur le développement de ports secs, du transport ferroviaire et de cadres de transit coordonnés. En délocalisant une partie des opérations logistiques et douanières vers l'intérieur des terres, les ports secs permettent de réduire la congestion dans les ports maritimes et d'améliorer l'efficacité globale des chaînes d'approvisionnement. Cependant, ces solutions nécessitent une forte coordination régionale, des investissements soutenus, ainsi qu'un alignement des cadres réglementaires et des pratiques opérationnelles entre les pays.

La numérisation comme levier de transformation :

L'un des développements les plus marquants de ces dernières années réside dans le rôle croissant de la numérisation dans le transport et la facilitation des échanges. Le pas-



Atelier de formation sur les systèmes TIR/eTIR et CMR/eCMR dans la région de l'IGAD, 1-2 mars 2023 à Djibouti

sage de systèmes fondés sur le papier à des plateformes numériques offre un potentiel considérable pour transformer en profondeur l'efficacité, la transparence et la prévisibilité des processus commerciaux. Les outils numériques permettent d'assurer une circulation continue de l'information le long des corridors de transport, réduisant les charges administratives et limitant les retards. Ils renforcent également la coordination entre les différents acteurs, notamment les autorités douanières, les opérateurs portuaires, les prestataires logistiques et les entreprises de transport.

de fraude et en renforçant la traçabilité des transactions.

Contraintes structurelles persistantes :

Malgré les progrès réalisés, des contraintes structurelles importantes continuent de freiner la performance des systèmes de transport dans l'ensemble de la région de l'OCI. De nature multidimensionnelle, elles touchent à la fois les infrastructures, les cadres réglementaires, le capital humain et les facteurs environnementaux. Le vieillissement des infrastructures, conjugué à une maintenance insuffisante, demeure un défi majeur

dans de nombreux pays, se traduisant par de la congestion, des inefficacités et une augmentation des coûts d'exploitation.

Par ailleurs, la fragmentation des cadres réglementaires et le manque d'harmonisation aux frontières complexifient les échanges, générant incertitudes et retards. Les contraintes liées au capital humain sont tout aussi déterminantes. L'insuffisance de compétences spécialisées dans les domaines de la logistique, de la gestion des transports et des opérations douanières affecte la qualité et l'efficacité des services, limitant ainsi les retombées des investissements en infrastructures.

Pour finir, les défis environnementaux ajoutent une complexité supplémentaire. La hausse des coûts énergétiques, la congestion urbaine et les pressions croissantes pour réduire les émissions obligent les pays à repenser leurs systèmes de transport et à investir dans des solutions plus durables.

Vers un écosystème de transport plus intégré :

Relever ces défis nécessite une transition vers une approche plus intégrée et coordonnée du développement des transports. Le rapport du CIDC sur la Facilitation du Commerce souligne l'importance d'aligner les politiques de transport avec les stratégies plus larges de commerce, d'industrialisation et de développement, afin de garantir que les investissements en infrastructures soient accompagnés de réformes institutionnelles et réglementaires. Le développement de systèmes de transport multimodaux, combinant les modes routier, ferroviaire, maritime et aérien, est essentiel pour améliorer la connectivité et l'efficacité. Parallèlement, la modernisation des ports, des aéroports et des plateformes logis-



tiques doit s'accompagner d'améliorations de la connectivité du dernier kilomètre et de l'intégration intermodale.

A noter que la coopération régionale joue un rôle central dans ce processus. L'efficacité des corridors de transport dépend non seulement des infrastructures, mais aussi de mécanismes de gouvernance permettant la coordination entre les pays, l'harmonisation des procédures et le suivi des performances.

Financement, gouvernance et rôle des partenariats :

L'ampleur des investissements nécessaires à la modernisation des systèmes de transport dans la région de l'OCI exige des mécanismes de financement innovants ainsi qu'un renforcement des par-

tenariats entre les secteurs public et privé. Les partenariats public-privé, en particulier, offrent des opportunités de mobiliser des ressources supplémentaires, d'introduire une expertise technique et d'améliorer l'efficacité opérationnelle. Par ailleurs, les banques de développement et les institutions financières internationales jouent un rôle essentiel dans le soutien aux projets d'infrastructures de grande envergure et dans la fourniture d'une assistance technique.

Au-delà du financement, la gouvernance demeure un facteur déterminant de réussite. Des systèmes de transport efficaces reposent non seulement sur des infrastructures physiques, mais aussi sur des capacités institutionnelles solides, une cohérence réglementaire et une efficacité opérationnelle.

DP WORLD – UNE ENTREPRISE LOGISTIQUE MONDIALE AU SERVICE DE LA FACILITATION NUMÉRIQUE DU COM- MERCE

DP World est une entreprise mondiale de logistique et de gestion de la chaîne d'approvisionnement, dont le siège est à Dubaï, jouant un rôle majeur dans la facilitation du commerce international grâce à la numérisation et à l'intégration des services logistiques. DP World traite environ 70 millions de conteneurs par an, transportés par près de 70 000 navires, soit près de 10 % du trafic mondial de conteneurs. Son réseau comprend 82 terminaux maritimes et intérieurs répartis dans plus de 40 pays, positionnant l'entreprise comme un acteur logistique mondial de premier plan.

Historiquement centrée sur les opérations portuaires, DP World a engagé depuis 2016 une transformation stratégique vers un modèle logistique intégré de bout en bout. À travers des acquisitions et des investissements tout au long de la chaîne de valeur – incluant les terminaux intérieurs, le fret, les plateformes logistiques et les solutions numériques pour le commerce – l'entreprise a élargi son champ d'action au-delà des ports afin d'offrir des services intégrés de chaîne d'approvisionnement. Cette évolution traduit un passage d'un modèle fondé sur les actifs à des écosystèmes logistiques capables de soutenir des flux commerciaux multimodaux et transfrontaliers.

La numérisation constitue un pilier central de la stratégie de DP World. L'entreprise a développé et déployé des plateformes numériques permettant un commerce sans papier, le suivi en temps réel des cargaisons, le partage de données entre les acteurs logistiques et la simplification des interactions avec les autorités douanières et frontalières. Ces solutions numériques améliorent la transparence, réduisent les délais administratifs et renforcent la prévisibilité des opérations logistiques.

L'expérience de DP World illustre ainsi comment les opérateurs logistiques mondiaux peuvent tirer parti des technologies numériques pour faciliter les échanges, optimiser la performance des corridors et renforcer l'intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales, offrant des enseignements pertinents pour les États membres de l'OCI.



De la vision à l'action, le rôle du CIDC :

Au sein du cadre institutionnel de l'OCI, le CIDC s'est progressivement positionné comme un acteur clé de la facilitation de l'intégration commerciale portée par le transport. Son action dépasse le simple plaidoyer, en mettant l'accent sur la structuration du dialogue politique et l'alignement des stratégies nationales sur les priorités régionales. À travers des forums de haut niveau, des ateliers techniques et des échanges coordonnés entre les ministères des transports, du commerce et de l'investissement, le CIDC contribue à l'élaboration d'une vision plus cohérente de la connectivité entre les États membres. Ce rôle de coordination est particulièrement crucial dans un environnement fragmenté, où l'efficacité des systèmes de transport dépend non seulement des infrastructures, mais aussi de l'harmonisation des politiques, des procédures et des approches fondées sur les corridors.

Au niveau opérationnel, le CIDC accorde une importance particulière à la facilitation du commerce et du transport à travers la numérisation. En promouvant des instruments tels que l'eTIR et l'eCMR, le Centre soutient la transition des systèmes basés sur le papier vers l'échange électronique de données, améliorant ainsi la transparence, la prévisibilité et l'efficacité du transport transfrontalier. Ces efforts sont complétés par des initiatives telles que la mise en œuvre de systèmes e-Phyto, notamment au Nigéria, visant à simplifier les procédures de certification sanitaire et phytosanitaire. Grâce à des programmes de renforcement des capacités, une assistance technique et un appui institutionnel, le CIDC aide les États membres à moderniser les procédures douanières, à réduire les charges administratives et



Lancement du système e-Phyto au Nigéria – Abuja, le 25 juin 2024

Renforcer l'interopérabilité entre les systèmes nationaux, répondant ainsi directement à l'un des principaux goulets d'étranglement des flux commerciaux dans la région de l'OCI.

Parallèlement, le CIDC joue un rôle catalyseur dans la mobilisation des investissements et le renforcement de la connectivité, en particulier pour les États membres enclavés. À travers des initiatives telles que les ICDT Invest Days et un appui ciblé aux agences de promotion des investissements, le Centre contribue à améliorer la visibilité et la bancabilité des projets de transport et de logistique, facilitant leur mise en relation avec des investisseurs internationaux et des partenaires de développement. Ses travaux analytiques et consultatifs sur des corridors stratégiques, tels que l'axe Soudan-Tchad, illustrent également sa capacité à transformer des contraintes structurelles en solutions opérationnelles. Combinée à ses partenariats avec des

institutions internationales et à un corpus analytique en constante expansion, l'approche du CIDC reflète une stratégie globale intégrant politiques publiques, investissement, renforcement des capacités et production de connaissances, afin de promouvoir la facilitation du transport et du commerce à travers la région de l'OCI.

Un impératif stratégique pour l'OCI :

Le transport se trouve au cœur de l'ambition de l'OCI de renforcer son intégration économique et de consolider sa position dans l'économie mondiale. Les progrès réalisés ces dernières années démontrent le potentiel d'une action coordonnée, tout en mettant en évidence l'ampleur des défis qui subsistent. En considérant le transport comme un levier stratégique du commerce, et non comme une simple fonction logistique, les États membres de l'OCI peuvent libérer d'importantes opportunités économiques. Une meilleure connec-



tivité, la réduction des coûts et une fiabilité accrue peuvent favoriser une participation plus large aux chaînes de valeur mondiales, soutenir le développement des PME et promouvoir une croissance plus inclusive.

En définitive, l'avenir du commerce intra-OCI dépendra de la capacité des États membres à transformer leurs systèmes de transport en réseaux intégrés, efficaces et résilients, capables de soutenir non seulement la circulation des marchandises, mais aussi celle des opportunités. ■

**L'AVENIR DU COMMERCE INTRA-OCI DÉPENDRA
DE LA CAPACITÉ DES ÉTATS MEMBRES
À TRANSFORMER LEURS SYSTÈMES DE TRANSPORT
EN RÉSEAUX INTÉGRÉS, EFFICACES ET RÉSILIENTS,
CAPABLES DE SOUTENIR NON SEULEMENT
LA CIRCULATION DES MARCHANDISES, MAIS AUSSI
CELLE DES OPPORTUNITÉS**





UTALII AFRICA TOURISM EXPO 2026

Dans le cadre de ses activités visant à renforcer les flux touristiques, promouvoir le commerce et l'investissement dans le secteur du tourisme, et développer la franchise dans les Etats membres de l'OCI, le CIDC organise avec «Utalii Events Co Africa Ltd», sous les auspices du Ministère du Tourisme, de la Faune et du Patrimoine (MTWH) de la République d'Ouganda, et en collaboration avec «Uganda Tourism Board», «African Tourism Board (ATB)» et «Private Sector Foundation of Uganda (PSFU)», la «Utalii Africa Tourism & Investment Expo and Africa Franchise Expo» qui se tiendra du 25 au 27 juin 2026, au Kololo Ceremonial Grounds à Kampala, République d'Ouganda.

Cette méga-exposition permettra

de renforcer la coopération entre l'Afrique et les États membres de l'OCI dans le secteur du tourisme, de promouvoir les monuments historiques et les sites touristiques et d'encourager l'investissement dans ce secteur. En outre, elle constituera une plateforme permettant aux parties prenantes d'échanger leurs points de vue et de partager leurs expériences nationales entre les investisseurs publics et privés dans le secteur du tourisme, et offrira également aux opérateurs économiques l'occasion de rechercher des opportunités d'affaires et d'établir des partenariats.

Parmi les autres objectifs, il y a lieu de citer :

- La promotion du développement de partenariats économiques

et commerciaux entre les Etats membres dans le secteur du tourisme ;

- La diffusion, la dissémination et les échanges sur le potentiel économique et touristique des Etats membres ;

- La contribution tangible au développement des échanges et des investissements liés au secteur du tourisme ;

- La facilitation du contact direct entre les opérateurs économiques du secteur du tourisme ;

- L'intégration économique entre les Etats membres sur des produits et services stratégiques liés au secteur touristique ;

- L'organisation d'expositions et de rencontres B2B comme outil de marketing entre les cercles d'affaires des pays participants ;

- La promotion du développement de partenariats économiques et commerciaux entre les pays participants en renforçant la collaboration entre franchiseurs, franchisés et investisseurs ;

- La mise en valeur du potentiel économique et commercial des pays participants, en soulignant les opportunités de franchise, de commerce et d'investissement ;

- La facilitation de l'interaction directe et du réseautage commercial à travers des expositions et des réunions B2B, permettant des partenariats et des opportunités d'investissement entre les communautés d'affaires participantes.

En marge de cet Expo, seront également organisés plusieurs événements qui serviront de plateforme privilégiée pour des rencontres de haut niveau B2B et B2G, des panels, des forums d'investissement, des expositions spécialisées ainsi que des opportunités stratégiques de réseautage visant à stimuler la croissance économique du continent africain.

A cet égard, le CIDC a notamment programmé avec ses partenaires la tenue d'un Panel sur le Tourisme Familial et un autre Panel sur les principes et exigences des normes du Tourisme Halal qui sera organisé en collaboration avec l'Institut de Normalisation et de Métrologie pour les Pays Islamiques (SMIIC). Tous ces événements seront l'occasion pour les gouvernements, les investisseurs, les offices de tourisme, les marques de franchise et les chefs d'entreprise afin de promouvoir le commerce, le tourisme et l'investissement transfrontalier. ■



Les détails relatifs à cette exposition sont disponibles au lien suivant : <https://africatourismexpo.com/>

Pour toute information complémentaire ou réservation, veuillez contacter les Organisateur :

Mme Catherine Ainembabazi
 Coordinatrice
 Utalii Events Co Africa Ltd
 Tel: +256 79 39 99 887
 Email: cainembabazi@africatourismexpo.com
 Siteweb: <https://africatourismexpo.com/>

Mr. Alami Abdelaziz
 Chef du Département Marketing et Promotion Commerciale
 Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
 Tél: +212 522 314 974
 Fax: +212 522 310 110
 Mob: +212 662 153 747
 Email: a.alami@icdt-oic.org; icdt@icdt-oic.org
 Site Web: www.icdt-cidc.org



Interview

SE M FRANCIS MUGOGA

CEO de « Utalii Africa Tourism & Investment Expo »

1. En tant que Directeur général de l'Utalii Africa Tourism & Investment Expo, pouvez-vous nous en dire davantage sur votre organisation et dans quelle mesure elle a contribué au développement du secteur du tourisme dans votre pays et au sein de la région de l'OCI ?

En tant que Fondateur et Directeur Général de l'Utalii Africa Tourism & Investment Expo, je dirige une initiative conçue pour devenir la plus grande plateforme africaine de collaboration dans les domaines du tourisme et de l'investissement. L'Expo réunit les 54 pays africains, la diaspora africaine, les acteurs mondiaux du tourisme et les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) afin de présenter leurs produits touristiques, leurs opportunités d'investissement et leur diversité culturelle.

Notre vision est de créer une plateforme unifiée où les gouvernements, les offices de tourisme, les investisseurs, les voyageurs, les compagnies aériennes, les marques de l'hôtellerie et les partenaires de

développement peuvent se rencontrer, établir des partenariats et libérer l'énorme potentiel du tourisme à travers l'Afrique. L'Expo repose sur une idée simple mais puissante : « Africans Meet Africa and the World Visits Africa », créant un espace où les acteurs mondiaux se connectent aux destinations africaines et concluent de véritables accords commerciaux dans les domaines du tourisme et de l'investissement.

Ma contribution personnelle au développement du secteur du tourisme en Afrique s'est concrétisée à travers des institutions qui renforcent à la fois la promotion du tourisme et le développement du capital humain. Je suis le Fondateur et Directeur Général de Explore Africa Safaris, une entreprise touristique qui promeut des expériences de voyage à travers 14 pays africains. Par le biais de cette entreprise, nous avons contribué à la promotion des destinations africaines auprès des voyageurs internationaux tout en encourageant le tourisme intra-africain en mettant les visiteurs en contact avec la

faune, la culture, le patrimoine et les attractions naturelles du continent.

Un autre aspect tout aussi important est le développement de professionnels qualifiés dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie. Pour répondre à ce besoin, j'ai fondé le Tourism Institute of East Africa, qui se consacre à la formation et au renforcement des capacités dans les domaines du tourisme, du voyage et de l'hôtellerie. L'institut a formé des étudiants et des professionnels provenant de différentes régions d'Afrique, en les dotant des compétences pratiques nécessaires dans ce secteur. Les diplômés de l'institut travaillent aujourd'hui dans des hôtels, des compagnies aériennes, des agences de voyage, des sociétés de tourisme, des cafés, des aéroports et des institutions gouvernementales, y compris les ministères du tourisme et les offices nationaux du tourisme. De cette manière, l'institut a contribué à renforcer la base des ressources humaines qui soutient l'écosystème touristique à travers le continent.



L'Utalii Africa Tourism & Investment Expo représente une autre étape majeure dans ce parcours. Il s'agit d'un méga-projet continental conçu pour devenir un événement international annuel où les pays africains et les États membres de l'OCI se réunissent avec des investisseurs mondiaux, des professionnels du tourisme et des décideurs politiques. À travers cette plateforme, l'Afrique présente ses opportunités au monde tout en favorisant la collaboration au sein du continent. En définitive, l'Expo

se positionne comme un marché où l'Afrique se rencontre elle-même et où le monde se connecte à l'Afrique, accélérant la croissance du tourisme, l'investissement et le développement économique durable dans la région. Je promeus le tourisme en Afrique depuis maintenant 26 ans.

2. Pouvez-vous partager avec nos lecteurs les points forts de votre plan d'action pour les années à venir ?

En tant que Directeur général de

L'Utalii Africa Tourism & Investment Expo, notre plan d'action pour les prochaines années vise principalement à développer l'Expo afin qu'elle devienne la principale plateforme mondiale africaine dédiée au tourisme et à l'investissement, tout en renforçant les partenariats qui favorisent le développement durable à travers le continent et au sein de la région de l'OCI.

Tout d'abord, notre stratégie consiste à établir l'Utalii Africa Tourism & Investment Expo



comme un grand événement international annuel pour l'Afrique. L'Expo continuera de rassembler les 54 pays africains, les États membres de l'OCI, des investisseurs internationaux, des offices de tourisme ainsi que des acteurs du secteur privé, afin de mettre en valeur les destinations touristiques, les projets d'hôtellerie et les opportunités d'investissement. Chaque année, l'événement gagnera en ampleur et en impact, positionnant l'Afrique comme l'une des destinations les plus prometteuses au monde en matière de tourisme et d'investissement.

Un autre point clé de notre plan d'action est le développement de partenariats stratégiques avec des organisations internationales, des réseaux d'affaires et des acteurs du secteur touristique. Une collaboration importante déjà établie est celle avec Africa Franchise Expo, dans le cadre de laquelle nous organiserons une plateforme d'exposition conjointe « deux en un ». Ce partenariat permet de combiner la promotion touristique avec des opportunités de franchise et d'investissement dans des secteurs tels que l'hôtellerie, la restauration, les services de voyage et les entreprises liées au tourisme. En réunissant ces deux expositions, nous créons un marché dynamique où les investisseurs peuvent explorer des opportunités non seulement dans les destinations touristiques, mais également dans les entreprises et les marques liées au tourisme susceptibles de se développer à travers l'Afrique.

Un autre pilier essentiel de notre plan d'action consiste à renforcer la collaboration avec les institutions de l'écosystème de l'OCI, notamment le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC), la Chambre islamique de commerce et de développement



CE PARTENARIAT PERMET DE COMBINER LA
PROMOTION TOURISTIQUE AVEC DES OPPORTUNITÉS
DE FRANCHISE ET D'INVESTISSEMENT DANS DES
SECTEURS TELS QUE L'HÔTELLERIE, LA RESTAURATION,
LES SERVICES DE VOYAGE ET LES ENTREPRISES LIÉES
AU TOURISME.

(ICCD) ainsi que la Banque islamique de développement (IsDB). À travers ces partenariats, nous visons à attirer des investisseurs, des promoteurs touristiques et des institutions financières issus des États membres de l'OCI afin d'explorer les nombreuses opportunités qu'offre le continent africain. Ces collaborations permettront de mobiliser des investissements destinés au développement des infrastructures touristiques, notamment les hôtels, les complexes touristiques, les projets d'écotourisme, les centres de conférences ainsi que les infrastructures de transport et de connectivité.

Nous prévoyons également d'encourager activement une coopération accrue entre les États africains membres de l'OCI. Grâce à la plateforme de l'Expo, ces pays auront l'opportunité de développer

des campagnes conjointes de promotion touristique, de concevoir des offres régionales de voyage, de mettre en place des programmes d'échanges culturels et d'établir des partenariats d'investissement visant à renforcer les flux touristiques intra-OCI à l'intérieur du continent africain.

Par ailleurs, notre stratégie à long terme vise à faire évoluer l'Expo vers une plateforme active tout au long de l'année pour le développement du tourisme, et non pas seulement un événement annuel. Cela passera notamment par l'organisation de forums d'investissement, de tournées de promotion touristique, de plateformes numériques de mise en réseau ainsi que d'ateliers spécialisés permettant de maintenir les échanges entre les différents acteurs bien au-delà de la période de l'exposition.



Enfin, un autre élément majeur de notre plan d'action consiste à promouvoir un développement touristique durable et inclusif. Notre objectif est de veiller à ce que la croissance du tourisme profite aux communautés locales, soutienne la conservation de l'environnement et crée des opportunités d'emploi pour les jeunes à travers l'Afrique. En collaborant avec les gouvernements, les investisseurs du secteur privé et les institutions de développement, nous ambitionnons de contribuer à la mise en œuvre de projets économiquement viables tout en préservant le patrimoine naturel et culturel du continent africain.



L'AFRIQUE ABRITE EN EFFET DES ATTRACTIONS NATURELLES EXCEPTIONNELLES, DES RÉSERVES DE FAUNE SAUVAGE, UN RICHE PATRIMOINE CULTUREL AINSI QUE DE NOMBREUSES DESTINATIONS TOURISTIQUES ÉMERGENTES.

En définitive, notre vision pour les années à venir est de faire de l'Utalii Africa Tourism & Investment Expo la principale porte d'entrée du tourisme et de l'investissement en Afrique : une plateforme où les Africains rencontrent l'Afrique et où le monde se connecte à l'Afrique, donnant lieu à de véritables partenariats, à des accords d'affaires concrets et à un développement durable et à long terme pour le continent.

3. En tant que coorganisateur, avec le Centre islamique pour le développement du commerce, de l'(UATE) – Utalii Africa Tourism & Investment Expo prévu en juin à Kampala, pouvez-vous expliquer à nos lecteurs les principaux objectifs de cet événement et ses avantages pour les pays de l'OCI ?

En tant que coorganisateur, aux côtés du CIDC, de l'Utalii Africa Tourism & Investment Expo (UATE) – Utalii Expo et de l'Africa Franchise Expo, qui se tiendront du 25 au 27 juin à Kampala, en Ouganda, notre objectif principal est de créer une plateforme internationale d'envergure reliant l'Afrique

aux États membres de l'OCI à travers le tourisme, le commerce et l'investissement.

L'Expo est conçue comme un espace de rencontre de haut niveau où se réunissent gouvernements, offices de tourisme, investisseurs, marques du secteur de l'hôtellerie, compagnies aériennes, tour-opérateurs, institutions financières et agences de développement afin d'explorer l'immense potentiel touristique de l'Afrique et de construire des partenariats générateurs d'opportunités économiques concrètes. L'Afrique abrite en effet des attractions naturelles exceptionnelles, des réserves de faune sauvage, un riche patrimoine culturel ainsi que de nombreuses destinations touristiques émergentes. Pourtant, une grande partie de ces opportunités demeure encore insuffisamment explorée par les in-

vestisseurs internationaux et les acteurs du secteur touristique. L'Utalii Expo vise précisément à combler cette lacune en offrant une place de marché dédiée où l'Afrique peut présenter ses opportunités touristiques et d'investissement à la fois aux Africains et au reste du monde.

L'un des objectifs clés de cet événement est également de promouvoir l'investissement touristique à travers le continent africain. Grâce à l'organisation de forums d'investissement, à la présentation de projets et à des rencontres business-to-business (B2B), les gouvernements africains et les promoteurs privés auront l'occasion de présenter des projets touristiques viables et prêts à être financés à des investisseurs provenant des pays membres de l'OCI et d'autres régions du monde. Ces projets comprennent notamment le développement



d'hôtels, d'écologies, de complexes touristiques, de centres de tourisme culturel, d'infrastructures de conférences et d'expositions, ainsi que des infrastructures touristiques telles que les réseaux de transport et la connectivité aérienne. Pour les investisseurs issus des pays de l'OCI, cela représente une opportunité unique d'accéder à un marché touristique en pleine expansion et doté d'un fort potentiel de croissance à long terme.

Un autre objectif important consiste à renforcer la coopération économique entre les pays africains et les États membres de l'OCI à travers le tourisme. En effet, le tourisme constitue l'un des secteurs les plus efficaces pour favoriser les échanges culturels, développer les relations commerciales et promouvoir l'intégration économique. En réunissant des acteurs issus des deux régions, l'Expo encourage la mise en place de coentreprises, de partenariats stratégiques et de circuits touristiques transfrontaliers susceptibles d'accroître de manière significative les flux de voyageurs entre l'Afrique et les pays membres de l'OCI.

L'Expo servira également de plateforme de partage de connaissances, où décideurs politiques, experts du tourisme et leaders de l'industrie discuteront des tendances émergentes, des meilleures pratiques et des solutions innovantes dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie. Des thématiques telles que le développement du tourisme durable, le marketing touristique numérique, le financement du tourisme, la connectivité aérienne ainsi que le développement des compétences seront abordées à travers des conférences, des tables rondes et des ateliers spécialisés. Cet échange de connaissances sera particulièrement bénéfique pour le



POUR LES INVESTISSEURS ISSUS DES PAYS DE L'OCI,
CELA REPRÉSENTE UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE
D'ACCÉDER À UN MARCHÉ TOURISTIQUE EN PLEINE
EXPANSION ET DOTÉ D'UN FORT POTENTIEL DE
CROISSANCE À LONG TERME.

développement des destinations touristiques au sein de la région de l'OCI.

Pour les pays membres de l'OCI, les avantages liés à la participation à l'Utalii Africa Tourism & Investment Expo sont nombreux :

a. Tout d'abord, cet événement offre un accès direct au marché touristique africain, qui constitue l'une des régions connaissant la croissance la plus rapide dans le domaine du développement touristique. Les investisseurs et les entreprises touristiques des États membres de l'OCI auront l'opportunité d'identifier des projets rentables et d'établir des partenariats commerciaux durables avec leurs homologues africains.

b. Deuxièmement, l'Expo contribuera à promouvoir le tourisme

intra-OCI, en encourageant les voyageurs des pays membres à découvrir les destinations africaines. De nombreux pays africains membres de l'OCI possèdent un riche patrimoine culturel islamique, des sites historiques et des traditions culturelles dynamiques susceptibles d'attirer des visiteurs provenant de l'ensemble de l'espace OCI. En renforçant la promotion touristique et la coopération entre ces pays, l'Expo contribuera à accroître les flux touristiques entre ces régions.

c. Troisièmement, l'événement ouvre la voie à d'importantes opportunités d'investissement stratégique pour les entreprises issues des pays de l'OCI, notamment dans des secteurs tels que l'hôtellerie, l'aviation, les technologies du voyage, les infrastructures touristiques et la promotion des



destinations. Ces investissements peuvent contribuer à la diversification économique et à la création d'emplois, tant en Afrique que dans l'ensemble de la communauté des pays membres de l'OCI.

d. Un autre avantage majeur réside dans les possibilités de coopération institutionnelle et d'harmonisation des politiques publiques. En réunissant les ministères du tourisme, les autorités chargées de l'investissement et les institutions de développement, l'Expo crée un cadre propice au dialogue entre gouvernements sur les politiques susceptibles de faciliter l'investissement touristique, d'améliorer la connectivité entre les pays et de renforcer les dispositifs de visas et de mobilité.

e. Enfin, l'Expo favorise également le renforcement des capacités et le développement des ressources humaines dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie. Grâce à des partenariats avec des institutions de formation et des leaders de l'industrie, les participants pourront explorer des moyens de renforcer l'éducation, le développement des compétences et la formation professionnelle dans le secteur touristique, afin de garantir la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée indispensable à une croissance durable du secteur.

En définitive, l'Utalii Africa Tourism & Investment Expo ne constitue pas simplement une exposition; il s'agit d'une plateforme stratégique visant à établir des partenariats durables entre l'Afrique et la région de l'OCI. En mettant en relation investisseurs, gouvernements, professionnels du tourisme et partenaires de développement, cet événement contribuera à libérer tout le potentiel du tourisme en tant que moteur de croissance économique, d'échanges culturels et de développement durable.



.....

L'UTALII AFRICA TOURISM & INVESTMENT EXPO NE CONSTITUE PAS SIMPLEMENT UNE EXPOSITION; IL S'AGIT D'UNE PLATEFORME STRATÉGIQUE VISANT À ÉTABLIR DES PARTENARIATS DURABLES ENTRE L'AFRIQUE ET LA RÉGION DE L'OCI.

.....

En somme, l'Expo incarne une vision dans laquelle l'Afrique et le monde de l'OCI unissent leurs efforts pour construire un écosystème touristique plus solide, créant ainsi des opportunités d'investissement, de mobilité et de coopération susceptibles de bénéficier aux deux régions pour de nombreuses années à venir.

4. Selon vous, quels devraient être les domaines prioritaires de coopération à développer entre votre organisation et les institutions de l'OCI, et plus particulièrement avec le CIDC, afin de renforcer le secteur du tourisme au sein de la région de l'OCI ?

À mon avis, l'avenir de la croissance du tourisme au sein de la région de l'OCI repose sur des partenariats stratégiques solides combinant investissement, partage de

connaissances, accès aux marchés et développement du capital humain. Dans le cadre de la collaboration entre l'Utalii Africa Tourism & Investment Expo et le CIDC, plusieurs domaines prioritaires peuvent transformer le tourisme en l'un des moteurs les plus puissants de la croissance économique à travers l'OCI :

a. Le premier domaine prioritaire concerne la promotion des investissements dans le tourisme et le développement de projets structurants. L'Afrique représente l'une des frontières touristiques les plus prometteuses au monde, riche en faune, en culture, en paysages et en sites patrimoniaux. Toutefois, la valorisation de ce potentiel nécessite des investissements stratégiques dans les infrastructures telles que les hôtels, les éco-complexes touristiques, les centres de



conférences, les réseaux de transport et les technologies liées au tourisme. L'Utalii Africa Tourism & Investment Expo a précisément été conçu comme une passerelle permettant aux investisseurs de l'OCI d'entrer en contact avec des projets touristiques à fort potentiel à travers l'Afrique. Grâce à notre partenariat avec le CIDC, nous pouvons mobiliser des investisseurs, des fonds souverains, des marques hôtelières et des promoteurs touristiques issus des États membres de l'OCI afin de contribuer à la croissance du tourisme africain.

b. Le deuxième domaine prioritaire concerne la promotion du tourisme intra-OCI et le renforcement du marketing des destinations. Avec plus d'un milliard d'habitants dans les pays membres de l'OCI, le potentiel d'augmentation des flux touristiques entre ces pays est considérable. En travaillant en étroite collaboration avec le CIDC et d'autres institutions de l'OCI, nous pouvons promouvoir des campagnes touristiques conjointes, développer des circuits de voyage multi-pays et améliorer la visibilité des destinations africaines sur les marchés de l'OCI. Des plateformes telles que l'Utalii Expo permettront aux offices nationaux de tourisme africains de promouvoir leurs destinations à l'échelle internationale tout en créant de nouveaux corridors touristiques entre l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie et d'autres régions de l'OCI.

c. Le troisième domaine stratégique concerne le développement du capital humain et la formation professionnelle dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie. Le tourisme est avant tout une industrie fondée sur les compétences humaines, et sa réussite dépend largement de la qualité des services et de l'expertise professionnelle. À



travers des institutions telles que le Tourism Institute of East Africa, nous avons déjà entrepris des actions importantes pour former les générations actuelles et futures de professionnels du tourisme sur le continent. Des étudiants et stagiaires issus de différentes régions d'Afrique y reçoivent une formation pratique les préparant à travailler dans les hôtels, les compagnies aériennes, les agences de voyage, les entreprises touristiques, les aéroports, les restaurants et les ministères du tourisme. En renforçant la coopération avec les institutions de l'OCI, nous pourrions étendre ce modèle de formation et créer des centres régionaux d'excellence capables de former une main-d'œuvre hautement qualifiée dans l'ensemble du monde de l'OCI.

d. Un autre domaine important de coopération concerne l'innovation et la transformation numérique du secteur touristique. Les voyageurs d'aujourd'hui sont fortement influencés par les plateformes numériques, les technologies du tourisme intelligent et les stratégies de marketing fondées sur les données. En collaboration avec les institutions de l'OCI, nous pouvons soutenir le développement de plateformes numériques touristiques, de systèmes intelligents de gestion des destinations et de campagnes de promotion internationales permettant de positionner plus efficacement les destinations de l'OCI, en particulier celles situées en Afrique, sur la carte touristique mondiale.

e. Il est également essentiel de renforcer la coopération entre les secteurs public et privé. Les gouvernements, à eux seuls, ne peuvent développer l'industrie touristique ; celle-ci nécessite l'engagement actif d'investisseurs privés, d'entrepreneurs, de compagnies aériennes, de tour-opérateurs et de grandes marques de l'hôtellerie. L'Utalii Africa Tourism & Investment Expo est précisément conçu pour réunir l'ensemble de ces acteurs dans un même espace, facilitant ainsi la création de partenariats, la conclusion d'accords d'investissement et le lancement d'initiatives touristiques conjointes entre les pays de l'OCI.

f. En définitive, notre vision est claire : construire la plateforme de collaboration touristique la plus puissante entre l'Afrique et le monde de l'OCI. À travers l'Utalii Africa Tourism & Investment Expo, soutenue par des institutions telles que le CIDC et renforcée par la formation professionnelle assurée par le Tourism Institute of East Africa, nous créons un écosystème complet qui relie l'investissement, les talents, les destinations et les marchés mondiaux. Il s'agit de bien plus qu'un événement ou une institution, c'est un mouvement visant à positionner l'Afrique et la région de l'OCI comme l'un des blocs touristiques les plus dynamiques au monde. Et grâce à une coopération solide, à des investissements stratégiques et à un capital humain qualifié, nous pouvons ouvrir une nouvelle ère où le tourisme devient un moteur majeur de prospérité, d'échanges culturels et de développement durable dans nos régions. ■

TWO-IN-ONE

UTALII
AFRICA TOURISM
& INVESTMENT
EXPO



AFRICA
**FRANCHISE
EXPO**
KAMPALA - UGANDA
25TH - 27TH JUNE 2026

ONE AFRICA ONE MARKET

25-27 JUNE 2026 KOLOLO CEREMONIAL GROUNDS

**TOURISM. INVESTMENT. FRANCHISING.
ONE BOLD CONVERSATION.**



Rabat accueillera le lancement du Rapport 2025 du CIDC sur le commerce et l'investissement halal

LE 13 AVRIL 2026, LE CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE (CIDC) PROCÉDERA AU LANCEMENT OFFICIEL DE SON RAPPORT 2025 SUR LE COMMERCE ET L'INVESTISSEMENT HALAL À RABAT, RÉUNISSANT DES PARTIES PRENANTES INSTITUTIONNELLES DE PREMIER PLAN, DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AINSI QUE DES ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ ISSUS DE L'ENSEMBLE DE L'ÉCOSYSTÈME DE L'OCI

Cet événement témoigne de l'importance stratégique croissante de l'économie halal dans les dynamiques du commerce mondial et de son rôle grandissant dans le renforcement de la coopération économique entre les États membres de l'OCI.

La cérémonie d'ouverture sera marquée par des allocutions de haut niveau prononcées par la Directrice générale du CIDC, aux côtés de représentants du ministère de l'Industrie et du Commerce du Maroc et du Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique, soulignant ainsi la portée institutionnelle de cette initia-

tive. Le programme se poursuivra par la présentation officielle du rapport par des experts du secteur, suivie d'échanges autour de ses principales orientations et perspectives futures. Conçu comme une plateforme de dialogue, l'événement comprendra également des discussions interactives et des rencontres bilatérales entre institutions publiques, partenaires de développement et acteurs du secteur privé, favorisant ainsi l'émergence de nouvelles opportunités de collaboration dans le domaine de l'économie halal.

Au-delà de sa dimension événementielle, ce lancement consti-

tue une étape importante dans les efforts continus du CIDC visant à positionner l'OCI comme un acteur de référence sur le marché mondial du halal. L'édition 2025 introduit un Indice actualisé du commerce et de l'investissement dans l'économie halal, offrant un cadre structuré d'évaluation des performances des États membres et mettant en lumière des opportunités d'alignement stratégique et de coopération. En réunissant un large éventail d'acteurs à Rabat, Le CIDC entend stimuler les partenariats, encourager les flux d'investissement et renforcer l'intégration des chaînes de valeur halal au sein de la région de l'OCI. ■



Report On

Halal Trade & Investment in OIC Member States 2025

**STRENGTHENING OIC ECONOMIES:
LOCAL SOLUTIONS IN A GLOBAL MARKET**



DinarStandard

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET STABILITÉ ÉCONOMIQUE : Enjeux des chocs mondiaux et coordination des politiques dans les États membres de l'OCI

Auteurs



Ambassadeur Berik Aryn
Directeur général de l'Organisation
islamique pour la sécurité alimentaire



Dr Memduh Unal
Directeur du département des pro-
grammes de l'Organisation islamique
pour la sécurité alimentaire

RÉSUMÉ :

Malgré des avancées significatives en matière de productivité agricole mondiale, les systèmes alimentaires restent marqués par un écart persistant entre disponibilité et accessibilité. Ce travail examine les déterminants structurels de l'insécurité alimentaire et soutient que la sécurité alimentaire doit être reconsidérée comme un pilier central de la sécurité économique systémique, plutôt que comme une simple question agricole. À travers l'analyse de l'Indice des prix des produits alimentaires (FFPI) et des trois principaux chocs de prix de 2007-2008, 2010-2011 et 2020-2022, l'étude montre comment la volatilité mondiale se transmet par le biais du commerce, de l'énergie et des marchés financiers. Pour les États membres de l'OCI, la forte dépendance aux importations de céréales et les marges budgétaires limitées engendrent des vulnérabilités macroéconomiques spécifiques, qui amplifient l'impact national des chocs externes. Le travail évalue les limites des stratégies axées sur la production nationale et met l'accent sur la nécessité d'une coordination des politiques orientée vers la résilience. Enfin, il souligne le rôle stratégique de la coopération régionale et de l'OISA dans le renforcement de la coordination technique, de la transparence des données et de l'intégration logistique.

Cette étude conclut que, pour les États membres de l'OCI, l'intégration de la sécurité alimentaire dans une gouvernance économique plus large est essentielle pour maintenir la stabilité intérieure et assurer un développement durable dans un contexte mondial de plus en plus instable.

1. Introduction

Malgré des progrès notables en matière de productivité agricole à l'échelle mondiale, les systèmes alimentaires continuent de présenter un déséquilibre persistant entre disponibilité et accessibilité. Les estimations actuelles indiquent qu'environ 8 % de la population mondiale reste sous-alimentée, ce qui met en évidence des contraintes durables dépassant la simple question de l'offre globale (FAO, 2023; Banque mondiale, 2023). Un nombre croissant de travaux souligne que cet écart est largement attribuable à des facteurs structurels, notamment la répartition des revenus, l'accès aux marchés et la résilience des systèmes alimentaires face aux chocs externes, plutôt qu'à une insuffisance absolue de denrées alimentaires (Barrett, 2010; Babu et al., 2014).

Dans de nombreux États membres de l'OCI, ces contraintes structurelles se conjuguent à des vulnérabilités macroéconomiques. Des niveaux élevés de dépendance aux importations alimentaires, l'exposition aux fluctuations des taux de change et des marges budgétaires limitées ont progressivement fait évoluer les enjeux de sécurité alimentaire au-delà du domaine agricole, les inscrivant davantage dans le champ des politiques économiques et de la gestion des risques (SESRIC, 2023 ; IsDB, 2022). Cette évolution se reflète également dans les débats politiques, où l'accessibilité des denrées alimentaires et la stabilité de l'approvisionnement sont de plus en plus abordées en lien avec l'inflation, les équilibres commerciaux et les dispositifs de protection sociale.

L'Indice des prix des produits alimentaires de la FAO (FFPI) constitue un point d'entrée empirique pertinent pour analyser ces dynamiques. Depuis le milieu des

CETTE ÉVOLUTION SE REFLÈTE DANS LES DÉBATS POLITIQUES, OÙ L'ACCESSIBILITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET LA STABILITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT SONT DE PLUS EN PLUS ABORDÉES EN LIEN AVEC L'INFLATION, LES ÉQUILIBRES COMMERCIAUX ET LES DISPOSITIFS DE PROTECTION SOCIALE.

années 2000, cet indice a été marqué par plusieurs hausses significatives, notamment en 2007-2008, 2010-2011 et 2020-2022, chacune associée à une combinaison spécifique de perturbations de l'offre, de réponses politiques et de conditions des marchés mondiaux (Headey & Fan, 2008 ; FAO, 2023 ; PAM, 2023). Plutôt que des épisodes isolés, ces fluctuations traduisent de plus en plus un schéma de tensions récurrentes au sein du système alimentaire mondial.

Dans ce contexte, ce travail adopte une approche axée sur les risques et soutient que la volatilité des prix alimentaires ne doit pas être considérée uniquement comme un résultat de marché, mais comme un facteur de risque systémique aux implications économiques et sociales plus larges. Pour les États membres de l'OCI en particulier, l'intégration de la sécurité alimentaire dans des cadres élargis de sécurité économique devient moins une option politique qu'une nécessité.

2. Chocs mondiaux des prix alimentaires : enseignements tirés de trois crises

La flambée des prix alimentaires mondiaux en 2007-2008 est largement considérée comme un tournant majeur pour les politiques alimentaires contemporaines. Durant cette période, l'Indice des prix des produits alimentaires (FFPI) a fortement augmenté, reflétant une convergence de facteurs plutôt qu'un choc unique identifiable. La

hausse des prix de l'énergie a accru les coûts de production et de transport, tandis que l'expansion rapide des politiques de biocarburants a détourné des produits essentiels, tels que le maïs et les huiles végétales, des marchés alimentaires. Parallèlement, des niveaux historiquement bas des stocks mondiaux et une vague de restrictions à l'exportation ont amplifié les pressions sur les prix (Headey & Fan, 2008 ; Mitchell, 2008 ; Timmer, 2010).

Les conséquences ont été à la fois immédiates et inégalement réparties. Plusieurs pays à revenu faible et intermédiaire ont connu une forte aggravation de l'insécurité alimentaire, et des épisodes de troubles sociaux ont été signalés dans certaines régions d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient (Bera-zneva & Lee, 2013 ; Lagi et al., 2011). Pour de nombreuses économies dépendantes des importations, cette crise a révélé des vulnérabilités structurelles jusque-là peu prises en compte dans les politiques publiques, remettant ainsi la sécurité alimentaire au cœur de l'agenda du développement (FAO, 2011 ; Banque mondiale, 2008).

Un second épisode de hausse marquée des prix est survenu en 2010-2011. Bien que moins prolongée, cette flambée a été étroitement liée à des chocs d'offre d'origine climatique, notamment des sécheresses et des incendies affectant de grands exportateurs de céréales tels que la Russie et l'Ukraine. Ces

perturbations, combinées à des réponses politiques incluant de nouvelles restrictions à l'exportation, ont contribué à resserrer les marchés mondiaux (FAO, 2011 ; Tangermann, 2011). Le pic des prix a coïncidé avec une période de bouleversements politiques dans plusieurs pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Bien que le lien de causalité fasse encore débat, un nombre croissant d'études empiriques suggère que la hausse des prix alimentaires a agi comme un facteur aggravant dans des contextes déjà marqués par des tensions économiques et des défis de gouvernance (Bellemare, 2015 ; Lagi et al., 2011 ; Arezki & Brückner, 2014). À tout le moins, cet épisode a mis en évidence la sensibilité de la stabilité interne aux fluctuations des prix externes.

Le cycle le plus récent, s'étendant approximativement de 2020 à 2022, se distingue tant par son ampleur que par sa structure. Plutôt que d'être déclenché par un facteur dominant unique, il résulte de l'accumulation de chocs multiples et simultanés. La pandémie a perturbé la disponibilité de la main-d'œuvre, les chaînes logistiques et les approvisionnements à l'échelle mondiale, tandis que la hausse des prix de l'énergie et des engrais a accru les coûts de production agricoles. Par ailleurs, les événements climatiques ont continué d'affecter les rendements dans plusieurs régions, et le conflit entre la Russie et l'Ukraine a introduit de nouvelles contraintes sur l'offre de céréales et d'engrais sur les marchés internationaux (FAO, 2023 ; PAM, 2023 ; Banque mondiale, 2023).

Dans ce contexte, le FFPI a atteint des niveaux historiquement élevés en 2022, dépassant ses précédents pics en termes réels (FAO, 2023). Les effets ont été particulièrement marqués dans les économies en développement dépendantes des

importations alimentaires, où l'augmentation des factures d'importation s'est traduite par une inflation alimentaire interne et une pression accrue sur les finances publiques en raison des mécanismes de subvention et des besoins de protection sociale (IsDB, 2022 ; FMI, 2022).

Pris ensemble, ces trois épisodes révèlent une tendance plus large : les chocs mondiaux des prix alimentaires deviennent moins ponctuels et davantage systémiques. Leur transmission transfrontalière met en évidence l'interconnexion croissante des systèmes alimentaires, tout en soulignant l'importance de cadres de politiques axés sur la résilience.

3. De la volatilité des prix au risque systémique

La récurrence des fortes fluctuations des prix alimentaires au cours des deux dernières décennies tend à montrer que la volatilité constitue une caractéristique intrinsèque des systèmes alimentaires mondiaux, plutôt qu'une succession de perturbations isolées. Une analyse approfondie de la littérature suggère que cette dynamique résulte de l'interaction de plusieurs facteurs structurels. La variabilité climatique, par exemple, est devenue une source plus persistante d'incertitude pour la production, affectant les rendements dans les principales régions agricoles et amplifiant les risques du côté de l'offre (GIEC, 2022 ; Wheeler & von Braun, 2013). Par ailleurs, la concentration géographique des exportations alimentaires mondiales dans un nombre restreint de pays a accru l'exposition du système à des chocs localisés, permettant aux perturbations dans les grandes régions exportatrices de se propager rapidement aux marchés internationaux (Puma et al., 2015 ; UN Comtrade, 2023).

Les réponses politiques ont également joué un rôle non négligeable. Les épisodes de restrictions à l'exportation et d'autres interventions liées au commerce ont, dans la pratique, eu tendance à renforcer la volatilité des prix à l'échelle mondiale en resserrant l'offre et en accentuant l'incertitude (Martin & Anderson, 2012 ; Gouel, 2016). Parallèlement, l'interdépendance croissante entre les marchés alimentaires, énergétiques et financiers a ajouté un niveau de complexité supplémentaire. Les fluctuations des prix de l'énergie influencent à la fois les coûts des intrants et la demande de biocarburants, tandis que la financiarisation a, dans certains cas, contribué à la transmission et à l'amplification des signaux de prix entre les marchés (Headey, 2011 ; Tangermann, 2011).

Pris ensemble, ces éléments mettent en évidence un système structurellement sensible aux perturbations externes. Dans ce contexte, la volatilité des prix alimentaires apparaît moins comme une déviation temporaire que comme un canal de transmission par lequel les chocs mondiaux se traduisent en pressions économiques internes et, dans certains cas, en conséquence sociales plus larges (Barrett, 2013 ; Lagi et al., 2011).

4. Vulnérabilités structurelles dans les États membres de l'OCI

Dans l'ensemble des pays de l'OCI, l'exposition à la volatilité des prix alimentaires mondiaux est davantage déterminée par un ensemble de conditions structurelles sous-jacentes que par des fluctuations à court terme. L'une des caractéristiques les plus documentées est le degré relativement élevé de dépendance aux importations de céréales observé dans

plusieurs pays, en particulier au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans certaines régions d'Afrique subsaharienne. Les données compilées par le SESRIC indiquent que, dans plusieurs cas, les ratios de dépendance aux importations dépassent 50 %, ce qui implique une transmission directe et souvent immédiate des variations des prix internationaux vers les marchés domestiques (SESRIC, 2023a ; FAO, 2023).

Cette exposition externe est renforcée par des contraintes macro-économiques qui limitent la flexibilité des politiques publiques. Pour de nombreuses économies de l'OCI dépendantes des importations alimentaires, la volatilité des taux de change et le durcissement des conditions financières mondiales influencent directement les factures d'importation, se traduisant souvent par une augmentation des coûts budgétaires via les mécanismes de subvention ou les dispositifs de protection sociale (IsDB, 2022 ; FMI, 2022). Dans de tels contextes, la capacité des gouvernements à atténuer les chocs de prix dépend non seulement des choix politiques, mais aussi de l'espace budgétaire disponible.

Les évolutions démographiques et structurelles contribuent également à façonner ces dynamiques. L'urbanisation rapide dans de nombreux pays de l'OCI a modifié les modes de consommation, renforçant la dépendance à l'accès aux denrées alimentaires via les marchés et réduisant le rôle amortisseur de la production de subsistance (SESRIC, 2023b ; Banque mondiale, 2023). En conséquence, une part croissante des ménages devient plus sensible aux fluctuations des prix, en particulier dans les segments à faible revenu où les dépenses alimentaires

LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EST DEVENUE DE PLUS EN PLUS IMBRIQUÉE AVEC D'AUTRES DOMAINES DE LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE

représentent une part importante de la consommation totale (Ivanic & Martin, 2008 ; Headey, 2013).

Pris ensemble, ces éléments indiquent que, dans de nombreux États membres de l'OCI, les chocs mondiaux des prix alimentaires ne peuvent être facilement contenus aux frontières. Ils tendent plutôt à se transmettre aux économies nationales avec une capacité d'absorption limitée, interagissant avec les contraintes économiques existantes et, dans certains cas, amplifiant des risques plus larges liés à la stabilité sociale et économique (Barrett, 2013 ; Arezki & Brückner, 2014).

5. Coordination des politiques et résilience du système

Les approches classiques de la sécurité alimentaire ont longtemps mis l'accent sur l'expansion de la production agricole nationale. Si l'amélioration de la productivité demeure un objectif important, il apparaît de plus en plus clairement que les stratégies centrées uniquement sur la production sont insuffisantes dans un contexte de marchés mondiaux intégrés et de chocs systémiques récurrents (Pingali, 2012 ; FAO, 2023). L'expérience récente montre que l'exposition à la volatilité des prix externes ne peut être entièrement atténuée par des mesures portant uniquement sur l'offre domestique, en particulier pour les pays structurellement dépendants des importations alimentaires.

Dans ce contexte, le débat politique s'est progressivement orienté vers la notion de résilience. Concrètement, cela s'est traduit par un ensemble plus large d'interventions visant à réduire la vulnérabilité face aux perturbations externes. La diversification des sources d'importation, par exemple, permet de limiter les risques liés à la concentration de l'offre, tandis que les investissements dans les infrastructures de stockage, de transport et de logistique renforcent la capacité d'absorption des chocs à court terme (Banque mondiale, 2020 ; Gilbert & Morgan, 2010). Parallèlement, des systèmes d'alerte précoce et d'information plus performants se sont révélés essentiels pour soutenir des réponses politiques rapides, notamment lorsqu'ils sont associés à des données de marché transparentes et à des mécanismes de suivi efficaces (FAO et al., 2011 ; Barrett, 2013).

Plus fondamentalement, la politique de sécurité alimentaire est devenue de plus en plus imbriquée avec d'autres domaines de la gouvernance économique. Les décisions en matière de politique commerciale, la gestion des taux de change et la conception des systèmes de protection sociale influencent toutes la manière dont les chocs de prix alimentaires sont transmis et gérés au niveau national (Anderson, Ivanic & Martin, 2014 ; HLPE, 2020). Dans cette perspective, la coordination insti-

tionnelle ne constitue pas seulement un objectif complémentaire, mais une exigence centrale. L'efficacité des interventions en matière de sécurité alimentaire dépend largement du degré d'alignement et de complémentarité entre les politiques menées dans ces différents domaines.

6. Le rôle de la coopération régionale et de l'OISA

La coopération régionale est depuis longtemps considérée comme une dimension potentiellement importante, mais inégalement exploitée, des stratégies de sécurité alimentaire. Au sein de l'OCI, la coexistence de grands exportateurs de produits alimentaires aux côtés d'économies structurellement dépendantes des importations suggère une complémentarité qui pourrait, en principe, favoriser des dispositifs d'approvisionnement plus équilibrés et résilients. En pratique, toutefois, les échanges agricoles intra-OCI restent relativement limités par rapport à leur potentiel, les flux commerciaux étant encore largement orientés vers les marchés mondiaux plutôt que vers les partenaires régionaux (UN Comtrade, 2023 ; COMCEC, 2023).

Un certain nombre de contraintes structurelles et institutionnelles expliquent cet écart. Les insuffisances en matière d'infrastructures continuent de freiner la circulation efficace des produits agricoles à travers les frontières. Ces difficultés sont souvent aggravées par une fragmentation réglementaire, notamment des différences en matière de normes, de procédures douanières et de politiques commerciales, qui augmentent les coûts de transaction et réduisent la prévisibilité pour les acteurs du marché (Banque mondiale, 2020 ; OCDE, 2020). À

cela s'ajoute l'absence relative de mécanismes de coordination bien établis, susceptibles de faciliter l'échange d'informations et d'aligner les réponses politiques en période de tensions sur les marchés.

Dans ce contexte, l'OISA occupe un rôle potentiellement important, bien que clairement délimité. Plutôt que d'agir comme une autorité centralisée, son avantage comparatif réside dans sa capacité à réunir les États membres, à soutenir la coopération technique et à promouvoir des pratiques plus systématiques de partage des données. L'expérience d'autres plateformes régionales montre que même des améliorations modestes en matière de transparence, de dialogue politique et de coordination peuvent contribuer à des réponses plus rapides et plus cohérentes face aux chocs externes (FAO et al., 2011 ; Barrett, 2013). Pour les États membres de l'OCI, le renforcement de tels mécanismes pourrait constituer une démarche pragmatique pour réduire l'exposition à la volatilité mondiale tout en préservant l'autonomie des politiques nationales.

7. Conclusion

L'analyse présentée dans cet article met en évidence une transformation fondamentale du paysage alimentaire mondial : la sécurité alimentaire ne peut plus être considérée comme une simple question agricole locale, mais doit être reconnue comme un pilier central de la sécurité économique systémique. Les chocs récurrents des prix au cours des deux dernières décennies montrent que, pour de nombreux États membres de l'OCI, l'exposition aux marchés alimentaires mondiaux constitue une source importante de risque souverain. Les vulnérabilités structurelles

identifiées, notamment la forte dépendance aux importations et la faiblesse des marges budgétaires, indiquent que les stratégies traditionnelles centrées sur la production, bien que nécessaires, sont insuffisantes à elles seules. La résilience face aux chocs du XXI^e siècle exige une approche multidimensionnelle intégrant la politique commerciale, la protection sociale et les infrastructures stratégiques dans un cadre cohérent de sécurité alimentaire.

Par ailleurs, le potentiel de coopération intra-OCI demeure l'un des leviers les plus importants et encore sous-exploités pour renforcer la stabilité régionale. En levant les contraintes logistiques et en harmonisant les normes réglementaires, les États membres peuvent transformer les complémentarités existantes en un véritable filet de sécurité fonctionnel. Dans ce processus, des institutions telles que l'OISA jouent un rôle essentiel, non pas en se substituant aux autorités nationales, mais en agissant comme catalyseur de la coordination technique, de la transparence des données et de la gestion collective des crises.

En définitive, le passage d'une gestion ponctuelle des crises alimentaires à la construction d'une résilience systémique nécessite un engagement à long terme en faveur de l'alignement des politiques.

Pour les États membres de l'OCI, considérer la sécurité alimentaire comme une composante intégrée de la planification économique n'est pas seulement un choix stratégique, mais une condition préalable à la stabilité interne et au développement durable dans un environnement mondial de plus en plus volatile et instable. ■

SUCCESS STORIES SUR L'ENTREPRENARIAT DES FEMMES & DES JEUNES

Dr Fatoumata Sacko

Fondatrice & Promotrice de Kaira-Ma



Dr Fatoumata Sacko au Salon Macfrut en Italie et dans son Laboratoire à Bamako.

DANS CE NUMÉRO, NOUS METTONS À L'HONNEUR DR FATOUMATA SACKO DIALLO, UNE FEMME ENTREPRENEURE MALIENNE À LA TÊTE DU LABORATOIRE KAIRA-MA. DÉTENTRICE D'UN DOCTORAT EN PHARMACIE ET EXPERTE EN COSMÉTIQUE NATURELLE, DR DIALLO A CRÉÉ LE LABORATOIRE KAIRA-MA EN 2017 DANS L'INTENTION DE SE LANCER DANS LA PRODUCTION DE PRODUITS COSMÉTIQUES NATURELS À BASE DE KARITÉ, HUILES VÉGÉTALES AFRICAINES ET ACTIFS VÉGÉTAUX TRADITIONNELS.

Au cours de sa carrière, Dr Diallo s'est distinguée par la publication d'un Guide des bonnes pratiques pharmaceutiques du Mali en 2007 et sa participation à plusieurs événements internationaux dont le Forum Pharmaceutique International – Marrakech (2013), Tunis (2016), le Business Forum Karité & Gomme Arabique – Maison de l'Afrique (2018), la Foire Intra-Africaine – Durban (2021), le Cosmetic Inside Korea (2022), le Cosmoprof – Singapour (2022), le Macfrut – Rimini, Italie (2023) et le Salon Pharmagora. Dr Diallo est aussi très active au niveau associatif et occupe présentement les postes suivants :

- Secrétaire Générale – Association Siguikadiya (Torokorobougou)
- Membre du bureau – AFE-PHAR
- Membre – Réseau NALA
- Membre du bureau de l'interprofession de la filière karité du Mali
- Ambassadrice d'Akwaba Community de Canada au Mali

Présentation de Kaira-Ma

Dirigé par Dr Diallo, le Laboratoire Kaira-Ma est spécialisé dans la formulation et la fabrication de produits cosmétiques naturels pour sa marque Nye Kaira mais aussi pour d'autres marques africaines. L'objectif de Kaira-ma est de proposer des formulations saines, durables et conformes aux normes internationales de la cosmétique. Cette entreprise est aussi spécialisée dans la formation et l'accompagnement d'entreprises cosmétiques dans le cadre de leur restructuration et développement. Anciennement connue sous le nom Kocos Cosmétique, cette entreprise certifiée ISO 22716 s'engage à produire des soins de qualité et respectueux de la santé et de l'environnement, à partir de ressources locales valorisées.



Secteur d'activité et gamme de produits

Le Laboratoire Kaira-ma propose une large gamme de produits cosmétiques à base de beurre de karité et d'huiles végétales extraites à froid (moringa, hibiscus, baobab, dattier du désert, neem, etc.) et commercialise les laits et crèmes corporelles, les savons solides et liquides, les baumes et déodorants et les sérums capillaires et soins visage.

Approvisionnement et commerce équitable

Le Laboratoire Kaira-ma privilégie le commerce équitable, en effet ses principaux fournisseurs sont des coopératives féminines productrices de beurre de karité et d'autres matières premières. Dans leurs politiques d'achat et d'approvisionnement, ils privilégient le commerce de proximité et contribuent au développement socio économique local au Mali.



Canaux de distribution et partenariats

Les produits de Kaira-Ma, commercialisés sous la marque Nye Kaira, sont distribués en pharmacies, au supermarché Shopreate et à la boutique Duty Free de l'aéroport international de Sénou à Bamako. La société dispose également de représentants régionaux notamment au Sénégal et dessert aussi une clientèle internationale. Par ailleurs, le Laboratoire fabrique



d'autres produits pour diverses entreprises, dont Kari Kari du Togo, Les Douceurs de la Peau du Mali et la marque capillaire Bolonow.

Parcours et conformité qualité

Kaira Ma a participé à de nombreux salons et foires internationaux et régionaux (Salon de l'Agriculture de Paris 2020 et 2021, IATF 2021 à Durban, CI Korea 2022, Cosmoprof Asia 2022, entre autres). Soucieux d'assurer la conformité de ses produits, la société s'est doté d'un laboratoire conforme aux exigences internationales et a bénéficié d'un appui technique de PUM Mali (organisation néerlandaise) dans le cadre de la démarche de certification ISO 22716. Un audit final a été contracté auprès de l'organisme agréé Tagnon / MQA International en juin 2025. Pour répondre à la croissance de la demande, la société a également investi dans des équipements supplémentaires de production.

Perspectives de développement

Suite à l'obtention de la certification ISO 22716, la société Kaira Ma souhaite étendre son réseau de distribution à l'échelle mondiale. Elle vise en particulier le marché halal en pleine croissance et recherche un accompagnement pour l'obten-



tion de la certification. Par ailleurs, elle prévoit d'acquérir des équipements supplémentaires dédiés à la production de savonnettes afin d'augmenter sa capacité de production et diversifier son offre. ■

Pour vos commandes, prière de contacter le laboratoire par email ou par téléphone au :

LABORATOIRE KAIRA-MA SARL
Email : kairama.lab@gmail.com
Tél. : +223 66 06 24 94
+223 76 43 08 82



Le Forum Davos 2026

LA 56^{ème} EDITION DU FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL S'EST TENUE CETTE ANNÉE SOUS LE THÈME DE L'ESPRIT DE DIALOGUE.

Cette rencontre qui réunit les plus grands leaders mondiaux s'est tenue cette année dans un contexte international marqué par des tensions géopolitiques accrues, des incertitudes économiques et des mutations technologiques rapides. A cette occasion, les discussions ont porté sur différents sujets d'intérêts communs parmi lesquels il y a l'intelligence artificielle, la sécurité énergétique et les tensions économiques actuelles.

Parmi les faits marquants de cette rencontre, nous pouvons noter la volonté commune des leaders

mondiaux de privilégier la communication et ce en vue de restaurer un climat de confiance entre les états, les entreprises et la société civile, l'intérêt croissant pour les questions géopolitiques et l'intelligence artificielle, l'inquiétude quant à la situation économique mondiale et la place centrale de l'eau notamment pour la transition énergétique et une agriculture durable. L'autre fait important de ce Forum sont les réunions informelles et les partenariats conclus entre les pays dans les domaines du climat, de l'agriculture et des investissements durables.

Au terme du Forum, les leaders mondiaux ont réaffirmé la nécessité d'œuvrer ensemble pour relever les défis communs et recommandé ce qui suit :

- Relancer la coopération face aux tensions géopolitiques croissantes et ce à travers des alliances flexibles et le maintien des espaces de dialogue à l'échelle internationale
- Trouver de nouveaux moteurs de croissance en investissant dans les nouvelles technologies telle l'intelligence artificielle et en soutenant l'innovation et les infrastructures numériques

- Investir davantage dans les compétences et l'emploi, à travers les formations continues et l'adaptation aux nouveaux métiers de l'intelligence artificielle, l'accès et l'égalité hommes/femmes pour l'emploi et le soutien à la participation au marché du travail

- Encadrer l'innovation et notamment l'intelligence artificielle en fixant des règles claires sur les données, la vie privée et les standards, en créant une gouvernance mondiale des technologies et en luttant contre la désinformation et les cyber-attaques

- Concilier croissance et limite des ressources planétaires en intégrant le climat et la biodiversité dans les décisions économiques, en investissant dans les infrastructures durables et en réorientant les subventions nuisibles à l'environnement

- Renforcer la résilience face aux risques globaux en anticipant les crises et renforçant la résilience des systèmes (énergie, supply chains, cybersécurité)

- Miser sur la collaboration public-privé entre les états, les entreprises et la société civile

Même si les questions les plus abordées lors de cette rencontre tournaient autour des tensions géopolitiques dans le monde, le Forum a néanmoins permis de fixer les priorités globales dans les domaines de l'intelligence artificielle, le climat et la croissance inclusive et confirmé que le monde entre dans une phase de recomposition économique et technologique profonde qui comporte à la fois des opportunités et des risques majeurs pour les pays. ■





LA REPRISE ÉCONOMIQUE DU NIGÉRIA SE CONCRÉTIISE À MESURE QUE LES RÉFORMES ASSURENT LA STABILITÉ

LE NIGÉRIA ENTRE PROGRES-
SIVEMENT DANS UNE PHASE DE
CONSOLIDATION ÉCONOMIQUE,
ALORS QUE LES RÉFORMES
STRUCTURELLES RÉCENTES COM-
MENCENT À RÉTABLIR LA STABILITÉ
MACROÉCONOMIQUE, À RENFOR-
CER LA CONFIANCE DES MAR-
CHÉS ET À JETER LES BASES D'UNE
CROISSANCE PLUS DURABLE.

Après plusieurs années marquées par des déséquilibres croissants, l'économie nigériane montre des signes précoces mais significatifs de reprise. Selon des analyses relayées notamment par *The Economist*, le programme de réformes engagé depuis 2023 a commencé à s'attaquer aux faiblesses structurelles profondes héritées par l'administration actuelle. Bien que le processus d'ajustement ait été difficile pour les ménages et les entreprises, les premiers résultats indiquent une amélioration des fondamentaux économiques.

L'un des changements les plus marquants réside dans l'adoption d'un cadre de politique économique plus transparent et davantage orienté vers le marché. La suppression des subventions aux carburants et l'unification des mécanismes de taux de change ont permis de corriger des distorsions de longue date, de renforcer la crédibilité des politiques publiques et de réduire l'incertitude pour les investisseurs. Combinées à un resserrement de la politique monétaire, ces mesures

ont contribué à une discipline macroéconomique accrue et à un environnement économique plus prévisible.

L'amélioration de la stabilité se traduit progressivement par un regain de confiance sur les marchés financiers. Les marchés boursiers ont entamé l'année sur une note positive, reflétant un optimisme renouvelé porté par la dynamique des réformes et l'amélioration des performances des entreprises. Parallèlement, les conditions sur le marché des changes se sont stabilisées, soutenues par une hausse des réserves extérieures et une orientation plus claire des politiques économiques. Ensemble, ces évolutions signalent un retour progressif de la confiance des investisseurs après une période prolongée de volatilité.

La reprise se reflète également dans les perspectives de croissance du Nigéria. Les institutions internationales et nationales anticipent désormais une trajectoire de redressement, soutenue par la stabilisation de l'inflation, la reprise de la production pétrolière et gazière, ainsi que par l'amélioration des conditions de sécurité dans les principales régions productrices. Le regain de confiance dans le secteur énergétique a stimulé un nouvel intérêt pour l'investissement, consolidant le rôle du Nigéria en tant que grand producteur et économie tournée vers l'exportation.

Au-delà des hydrocarbures, les réformes commencent à améliorer la compétitivité des secteurs non pétroliers. Un taux de change plus flexible renforce l'attractivité des exportations agricoles et de l'industrie légère, soutenant les objectifs de diversification et d'intégration commerciale régionale. Ces évolutions s'inscrivent dans l'ambition de long terme du Nigéria de bâtir un modèle économique plus équilibré et résilient.

La situation budgétaire demeure un enjeu central, notamment en matière de gestion de la dette publique et d'amélioration de la mobilisation des recettes. Les réformes récentes du système fiscal et de l'administration fiscale visent à renforcer les finances publiques et à dégager davantage de marges de manœuvre pour les priorités de développement. Bien que des défis persistent, l'accent mis sur la consolidation traduit un passage d'une gestion de crise à une planification économique à moyen terme. Dans l'ensemble, l'économie nigériane semble amorcer un tournant. La combinaison de réformes structurelles, d'une amélioration de la stabilité macroéconomique et d'un regain d'engagement des investisseurs suggère que le pays pose les bases d'une reprise plus durable, susceptible de se traduire par de meilleures perspectives en matière de commerce, d'investissement et de croissance dans les années à venir.

Source: *This Day* (quotidien nigérien), *Business Insider Africa*



▶ MOZAMBIQUE : LA RELANCE DU GAZ MARQUE UN TOURNANT POUR LA REPRISE ÉCONOMIQUE ET L'INVESTISSEMENT

LA REPRISE DU PROJET PHARE DE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ (GNL) AU MOZAMBIQUE CONSTITUE UN MOMENT DÉCISIF POUR L'ÉCONOMIE DU PAYS, REDONNANT UN ÉLAN À UN INVESTISSEMENT CLÉ APPELÉ À STIMULER LA CROISSANCE, L'EMPLOI ET LES RECETTES BUDGÉTAIRES À LONG TERME.

Après plus de quatre années de suspension, le Mozambique a officiellement relancé les travaux de son plus grand projet énergétique, le développement Mozambique LNG dans la province de Cabo Delgado. Piloté par TotalEnergies, ce projet de 20 milliards de dollars représente le plus important investissement direct étranger en Afrique et constitue un pilier central de l'ambition du Mozambique de devenir un exportateur majeur de gaz naturel liquéfié (GNL) à l'échelle mondiale.

La levée de la force majeure et la reprise des travaux sur le site d'Afungi témoignent d'un regain de confiance dans la trajectoire économique et sécuritaire du pays. L'amélioration des conditions de sécurité, soutenue par la coopération avec des partenaires régionaux, a été déterminante pour permettre le retour des entreprises et des travailleurs. Plus de 4 000 travailleurs sont déjà mobilisés, dont une majorité de ressortissants mozambicains, ce qui souligne l'impact immédiat du projet sur l'emploi et la génération de revenus.

D'un point de vue économique, la reprise de Mozambique LNG devrait produire des effets multiplicateurs importants. Au pic de la phase de construction, le projet devrait créer plusieurs milliers d'emplois directs et soutenir un vaste réseau de fournisseurs locaux grâce à des contrats de plusieurs milliards de dollars attribués à des entreprises nationales. Ce niveau de participation locale devrait stimuler l'activité dans les secteurs de la construction, de la logistique, des services et de l'industrie manufacturière, renforçant ainsi le secteur privé domestique.

Au-delà de la phase de construction, les exportations de GNL devraient transformer la position extérieure du Mozambique. Avec une capacité de production prévue de 13 millions de tonnes par an et des premières exportations attendues à l'horizon 2029, le projet devrait générer d'importantes entrées de devises sur plusieurs décennies. Les estimations gouvernementales font état de recettes substantielles sur la durée de vie du projet, susceptibles de renforcer les finances publiques, d'améliorer la résilience de la balance des paiements et de financer les infrastructures, les services sociaux et le développement du capital humain.

La reprise du projet a également des implications plus larges pour la confiance des investisseurs. Mozambique LNG est largement considéré comme un test pour la capacité des projets énergétiques de grande enver-

gure à progresser dans des marchés émergents confrontés à des défis de sécurité, de financement et de conformité ESG. Sa relance envoie un signal positif aux investisseurs internationaux évaluant les risques et les opportunités à long terme dans le secteur énergétique africain, notamment lorsqu'elle s'appuie sur un engagement clair des autorités et des améliorations durables de la sécurité.

Parallèlement, les autorités et les partenaires du projet mettent l'accent sur le développement communautaire et l'investissement social. À travers la Mozambique LNG Foundation, des financements dédiés ont été mobilisés pour soutenir les moyens de subsistance, l'agriculture, la pêche et les petites entreprises dans la province de Cabo Delgado, afin de garantir que les retombées économiques dépassent les seules recettes publiques et contribuent à la stabilité régionale.

La reprise de Mozambique LNG dépasse la simple relance d'un projet. Elle marque un possible tournant pour l'économie mozambicaine, consolidant son rôle sur les marchés mondiaux du gaz tout en ouvrant des perspectives de croissance, d'emploi et de confiance accrue des investisseurs — à condition que les progrès en matière de sécurité se maintiennent et que les revenus des ressources soient gérés de manière à soutenir un développement inclusif et durable.

Source: APA News, Energy Capital & Power

▶ L'ÉGYPTE ET LA TÜRKIYE ACCÉLÈRENT LEUR RAPPROCHEMENT ÉCONOMIQUE À MESURE QUE LES LIENS D'INVESTISSEMENT ET INDUSTRIELS SE RENFORCENT



UN FORUM ÉCONOMIQUE DE HAUT NIVEAU ORGANISÉ À NEW ALAMEIN A MARQUÉ UNE ÉTAPE DÉCISIVE DANS LE RENFORCEMENT DES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE L'ÉGYPTE ET LA TÜRKIYE, SIGNALANT UNE CONFIANCE CROISSANTE, UNE HAUSSE DES FLUX D'INVESTISSEMENT ET UNE AMBITION COMMUNE DE DÉVELOPPER UNE INTÉGRATION INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE PLUS PROFONDE.

Les relations économiques entre l'Égypte et la Türkiye entrent dans une nouvelle phase de dynamisme, à la suite de ce que les responsables ont qualifié de plus grand rassemblement commercial de l'histoire des relations bilatérales. Tenu à New Alamein, le forum d'affaires Égypte-Türkiye a envoyé un signal clair de relance de la coopération, les deux parties mettant en avant des opportunités croissantes en matière de com-

merce, d'investissement et de partenariat industriel à long terme.

Le forum a été coorganisé par des représentants de l'Union des chambres et des bourses de marchandises de Turquie et de la Fédération des chambres de commerce égyptiennes, et s'est concentré sur les domaines prioritaires de coopération pour la prochaine décennie. Les discussions ont mis en avant les contrats d'infrastructure, les partenariats énergétiques et une intégration renforcée des chaînes d'approvisionnement industrielles et technologiques comme piliers essentiels de la relation économique en évolution.

Des perspectives d'investissement concrètes se dessinent déjà. Les milieux d'affaires égyptiens anticipent des investissements turcs dépassant 500 millions de dollars

en 2026, notamment dans le secteur textile — incluant la filature, le tissage, la teinture et la finition — ainsi que dans des activités industrielles et commerciales plus larges.

Ce dialogue économique renouvelé est également perçu comme un prélude à une prochaine visite du président Recep Tayyip Erdoğan, qui devrait être accompagné d'une importante délégation commerciale turque. Ensemble, ces développements témoignent d'une volonté commune du Caire et d'Ankara de transformer la normalisation politique en résultats économiques concrets, positionnant le partenariat bilatéral comme un pilier croissant du commerce régional, du développement industriel et de la coopération en matière d'investissement.

Source: Egypt Independent



L'ACCÉLÉRATION DES EXPORTATIONS AUTOMOBILES EN INDONÉSIE CONFIRME LA RÉSILIENCE DU SECTEUR FACE À LA DEMANDE EXTÉRIEURE

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE INDONÉSIE S'APPUIE DE PLUS EN PLUS SUR LA SOLIDITÉ DE SES PERFORMANCES À L'EXPORT, AVEC DES EXPÉDITIONS DE VÉHICULES ATTEIGNANT DES NIVEAUX RECORDS, CONFIRMANT LE RÔLE CROISSANT DU PAYS EN TANT QUE BASE RÉGIONALE DE PRODUCTION ET D'EXPORTATION, MALGRÉ UN RALENTISSEMENT DU MARCHÉ INTÉRIEUR.

Le secteur automobile indonésien connaît ainsi un rééquilibrage marqué, les exportations devenant un moteur central de croissance. Selon les données de l'Association des industries automobiles indonésiennes (GAIKINDO), les exportations de véhicules entièrement assemblés (CBU) ont atteint 518 000 unités en 2025, un niveau record historique. Cette performance met en évidence l'intégration croissante de l'Indonésie dans les chaînes d'approvisionnement automobiles mondiales ainsi que le renforcement de sa compétitivité en tant que pôle manufacturier.

La dynamique des exportations s'est maintenue tout au long de l'année. Au cours des huit premiers mois de 2025, les exportations de CBU ont totalisé 335 063 unités, soit une hausse de 12,2 % par rapport à la même période en 2024. Cette tendance à la hausse s'est poursuivie entre janvier et septembre 2025, avec un total de 382 374 unités exportées, en augmentation de 10,9 % en glissement annuel par rapport aux 344 780 unités enre-

gistrées sur la même période en 2024. À titre de comparaison, les exportations totales de CBU pour l'ensemble de l'année 2024 s'élevaient à 472 194 unités, ce qui indique que l'année 2025 est en bonne voie pour établir un nouveau record.

Les exportations de véhicules semi-finis ou en kits (CKD) ont également connu une forte expansion. Entre janvier et septembre 2025, elles ont augmenté de 29,8 % pour atteindre 45 673 unités, contre 35 179 unités un an plus tôt. Cette progression souligne le double rôle de l'Indonésie, à la fois en tant qu'exportateur de véhicules finis et en tant que base régionale d'assemblage desservant plusieurs marchés internationaux.

Les principaux constructeurs continuent de soutenir les performances à l'export. Toyota demeure le premier exportateur du pays, avec 114 280 véhicules expédiés, soit une hausse de 6,8 % en glissement annuel. Sur la période janvier-septembre, Toyota a exporté 130 045 unités, représentant une part de marché de 34 %. Daihatsu suit avec 89 418 unités (23,4 %), tandis que Mitsubishi Motors enregistre une forte progression avec 75 361 unités exportées (19,7 %). Hyundai-HMMI a contribué à hauteur de 43 334 unités (11,3 %), suivi de Suzuki avec 22 359 unités (5,8 %) et de Honda avec 12 628 unités (3,3 %).

La croissance des exportations a joué un rôle stabilisateur pour le secteur dans un contexte de ralentissement

de la demande intérieure. Entre janvier et septembre 2025, la production totale de véhicules a atteint 854 952 unités, enregistrant une baisse limitée à 3,4 % en glissement annuel, malgré une contraction plus marquée des ventes domestiques. Les ventes en gros ont reculé de 11,3 % pour s'établir à 561 819 unités, tandis que les ventes au détail ont diminué de 10,9 % à 585 917 unités, reflétant la pression sur le pouvoir d'achat des consommateurs.

Les marchés de destination en ASEAN, en Amérique latine, au Japon et au Moyen-Orient ont fortement contribué à cette dynamique des exportations, permettant aux constructeurs de maintenir leurs volumes de production et leur efficacité opérationnelle.

À l'avenir, les représentants du secteur prévoient que les exportations automobiles de l'Indonésie approcheront les 500 000 unités d'ici la fin de l'année 2025, renforçant ainsi la stabilité de la production et soutenant un large écosystème composé de constructeurs, de fournisseurs de composants, de prestataires logistiques et d'institutions de financement. La progression continue des exportations confirme l'ambition de l'Indonésie de se positionner comme un pôle régional de production et d'exportation automobile, témoignant de sa résilience et de sa capacité d'adaptation dans un marché mondial en constante évolution.

Source: Gaikindo, Kompas.id, Business Indonesia



AGENDA

▶ **Atelier virtuel sur les outils de commerce et d'investissement du CIDC au profit des Start-ups, Micro-entreprises et Institutions d'appui au commerce des pays de l'OCI**
22 avril 2026

▶ **42^{ème} Réunion du comité de suivi du COMCEC**
12-13 mai 2026 - Ankara, Turkiye

▶ **Forum des PME africaines de l'OCI**
11-13 juin 2026 – Dakar, Sénégal

▶ **16^{ème} Sommet de l'OCI,**
19-20 juin 2026 - Bakou, Azerbaïdjan

▶ **Foire du tourisme de l'OIC / UATE tourism expo**
25-27 juin 2026 – Kampala, Ouganda

▶ **9^{ème} Conférence Ministérielle de l'OCI sur les Femmes,**
12-13 juillet 2026 - Islamabad, Pakistan

▶ **17^{ème} Réunion Générale OCI-ONU sur la Coopération**
27-29 juillet 2026 - Genève, Suisse

▶ **15^{ème} Congrès de l'AIM**
7-9 septembre 2026 - Dubaï, EAU

▶ **2^{ème} Conférence Ministérielle de l'OCI sur l'Énergie**
octobre 2026 - Riyad, Arabie Saoudite

▶ **42^{ème} Réunion Ministérielle du COMCEC**
31 octobre-3 novembre 2026 - Istanbul, Turkiye

▶ **11^{ème} Expo Halal de l'OCI**
25-28 novembre 2026 - Istanbul, Turquie

▶ **10^{ème} Réunion de l'ACMOI,**
9-10 décembre 2026 - Djeddah, Arabie Saoudite



ICDTEvents est la plateforme officielle du Centre islamique pour le développement du commerce (ICDT) dédiée à la gestion, à la promotion et à la participation aux événements économiques et commerciaux organisés sous les auspices de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).



AGENDA

Se renseigner sur les événements à venir

INSCRIPTION RAPIDE

Inscrivez-vous facilement en ligne

SUIVI

Suivez l'actualité et les reportages sur les événements

CONNEXION

Interagir via les fonctionnalités réseau

Notre mission est de faciliter l'accès, la participation et la visibilité aux événements stratégiques du monde islamique, en vue de renforcer le commerce intra-OCI et la coopération Sud-Sud.

Rejoignez-nous

Participez aux événements ICDTEvents et prenez part à des initiatives commerciales majeures dans le monde islamique !

NOS PARTENAIRES





منظمة التعاون الإسلامي

OIC-OCI

L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) est la deuxième plus grande organisation intergouvernementale après les Nations unies avec 57 Etats membres éparpillés dans 4 continents. L'Organisation est le porte-voix du monde musulman dont elle assure la sauvegarde et la protection des intérêts dans l'esprit de promouvoir la paix internationale et l'harmonie entre les différents peuples du monde.

Le Sommet Islamique, le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères et le Secrétariat Général constituent les principaux organes de l'OCI. L'Organisation compte également trois comités thématiques permanents qui sont le comité de la science et de la technologie, le comité de l'économie et du commerce, le comité de la communication et de la culture ainsi que le Comité Al-Qods. En outre, l'Organisation possède des institutions spécialisées opérant sous sa bannière, telles que la Banque Islamique de Développement (BID) et l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO). Ces comités thématiques, organes subsidiaires et institutions affiliées de l'Organisation jouent un vital et complémentaire en travaillant dans divers domaines.

www.oic-oci.org